

Cahiers
Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

5

1945

Librairie Droz
11, rue Massot
GENÈVE

1967

Cahiers

Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

5

1945

Librairie Droz
11, rue Massot
GENÈVE

1967

I. SOCIÉTÉ GÉNEVOISE DE LINGUISTIQUE

SEANCES

(de novembre 1943 à novembre 1945)

25. Werner Kaufmann, *Caractère expressif des dialectes suisses-alémaniques* (4 mars 1944).
 26. Henri Frei, *Lois phonétiques de transition* (18 mars 1944).
 27. Robert Godel, *La déclinaison nominale en turc* (22 avril 1944).
 28. Charles Bally, *Le style indirect libre et ses contrefaçons* (27 mai 1944).
 29. Albert Sechehaye, *Examen phonologique des diphtongues ascendantes du français* (4 novembre 1944).
 30. Henri Frei, *Juxtaposition et superposition en suisse-alémanique* (25 novembre 1944).
 31. Robert Godel, *Le redoublement en arménien moderne et en turc* (17 février 1945).
 32. Albert Debrunner (Berne), *Ueber Verallgemeinerung in der Sprache* (7 avril 1945).
 33. Gorô Mayeda, *Expression des cas en japonais moderne* (6 juin 1945).
-

COMITE

(1946)

Charles BALLY, *président d'honneur*
 Albert SECHEHAYE, *président*
 Serge KARCEVSKY, *vice-président*
 Léopold GAUTIER, *trésorier*
 Alfred JUVET, *secrétaire*
 Robert GODEL
 Marie-Jeanne MERCIER
 Edmond SOLLBERGER

NOUVEAUX MEMBRES

(élus de novembre 1943 à mars 1946)

Cornelis de Boer, *Leyde.*
 Aldo Dami, *Genève.*
 Gérard Debonneville, *Genève.*
 Eunice Haworth, *Zurich.*
 C. H. Hedeman (Hollande),
 Iens Holt, *Aarhus.*
 Institut für Lautforschung
 an der Universität Berlin.
 Marcel Martin, *Dompierre.*
 † Jean-Jacques Monnier, *Genève.*
 Eug. Pauliny, *Bratislava.*
 Constantin Regamey, *Lausanne.*
 H. Sugiura (Japon), *Berlin.*
 Ralph W. Weiman, *New York.*

II. ARTICLES

Formes et emplois du redoublement en turc et en arménien moderne

Le turc et l'arménien possèdent en commun et emploient de la même façon deux types de redoublement, l'un intégral, l'autre syllabique. A la différence du redoublement indo-européen, essentiellement verbal, les formations turco-arméniennes sont du domaine du *nom* (substantif, adjectif-adverbe). Les grammaires en parlent peu, en raison de leur caractère expressif et en partie familier; toutefois, le redoublement intégral est étudié par A. Aydanyan dans sa *Grammaire de l'arménien moderne* (en arménien, Vienne 1867), §§ 574-583, et aussi 280.

Faut-il justifier le rapprochement fait ici entre deux langues non parentes, mais auxquelles les circonstances historiques ont imposé un long voisinage? Entre le T. et l'A. moderne, il existe des ressemblances de structure morphologique et de syntaxe qu'il est naturel d'imputer à l'influence exercée par la première de ces deux langues sur la seconde: les Arméniens de Turquie, qui ont conservé l'usage de leur langue, ont été et sont encore bilingues. Mais cette action du T. sur le système grammatical de l'A. a dû converger, dans certains cas, avec le développement propre de ce système; l'A. serait probablement moins proche du T. aujourd'hui si certaines tendances, antérieures au contact des deux langues, ne l'avaient disposé à évoluer dans ce sens-là.

En ce qui concerne le redoublement, l'A. classique en a connu plusieurs types. Le redoublement intégral y est employé de façon quelque peu différente de l'usage actuel

(v. Meillet, *Altarmenisches Elementarbuch*, § 40). Quant au redoublement syllabique, il en subsiste, dans le vocabulaire moderne, de très nombreux exemples, de toute catégorie et de formes variées, vestiges d'une morphologie archaïque, mais aussi indice d'un goût marqué et persistant pour ces formations savoureuses (v. l'étude de H. Ajaryan dans *Hantes amsorya*, 1899)¹.

Formations communes à l'a. et au t.:

1. Redoublement syllabique

Le redoublement syllabique est particulier à une série d'*adjectifs*, une quarantaine en T., un peu moins peut-être en A., tous très usuels et dénotant surtout des qualités sensibles: couleur, forme, consistance, etc. Il faut y joindre, pour le T., un ou deux adverbes (*çabuk* « vite ») et des substantifs.

La syllabe de redoublement comporte une consonne finale qui est, par dissimilation, en T. : *-p*, *-m*, *-s* ou *-r*; en A. : *-p* ou *-s*, et porte un accent expressif (en A., même sur la voyelle *ə*, normalement atone) :

T. *dopdolu* = A. *lep lecun* « tout plein »
bembegaz *jep jermag* « tout blanc »

¹ Un type ancien est resté productif: c'est celui des verbes « descriptifs », comme: *vazvazel* « courir ça et là, gambader » (*vazel* « courir »); *kaškəšel* « tirer, dénigrer » (*kašel* « tirer »); *hazhəzal* « toussoter » (*hazal* « tousser »); *borbəral* « criailler » (*boral* « crier ») etc. dont le caractère « vulgaire » est marqué par la réduction à *ə* de la voyelle radicale en seconde syllabe. Le redoublement a ici pour concurrents les suffixes expressifs *-ərd-*, *-gərd-*, *-vərd-*, *-čəd-* (*kašgərdel* = *kaškəšel*, *borčədal* = *borbəral*), seuls disponibles quand la voyelle radicale est suivie de plus d'une consonne (*cadgərdel* « sautiller », de *cadgel* « sauter »; *gančvərdel* « crier, vociférer », de *gančel* « appeler » etc.).

Le redoublement caractérise encore une série de verbes en *-a-* formés sur des onomatopées: *gəmgəmal* « balbutier », *pəspəsal* « chuchoter », *dəndənal* « lambiner » etc. Tous ces verbes fournissent des noms d'action en *-uk*: *vazvəzuk*, *kaškəšuk*, *kašgərduk*, *gančvərduk* *pəspəruk*.

<i>yusuvarlak</i>	<i>gəs gəlor</i> « tout rond »
<i>çirçiplak</i>	<i>mes merg</i> « tout nu »
<i>çarçabuk</i> « vivement, en toute hâte »	

Le T. a quelques exemples de ce redoublement appliqué à des mots commençant par une voyelle : *apaçik* « tout grand ouvert, tout à fait clair », *apansiz* « tout à coup » (cf. *ansızın* « id. ») etc.

Le redoublement syllabique caractérise le mot redoublé comme *adjectif* (éventuellement *adverbe*) : l'adjectif redoublé n'est pas utilisable comme *substantif*. Comparez, par exemple : T. *dolu* « plein », *bir sepet dolusu* « (un plein de corbeille =) le contenu d'une corbeille » et : *dopdolu* « tout plein » ; *yeşil* « vert », *yeşile boyamak* « peindre en vert » et : *yemyeşil* « tout à fait vert » ; A. *mut* « obscur, obscurité » et : *mus mut* « tout à fait obscur » ; *sev* « noir », *sever haknil* « porter des (vêtements) noirs » et : *sep sev* « tout noir ». Le redoublement transpose en adjectifs les substantifs T. *bok* « m... » (*bombok* « dégoûtant »), *top* « boule, balle, boulet » (*tortop* « en boule, tout rond »).

Le redoublement syllabique marque l'*intensité*, mais sous l'aspect particulier de la plénitude ou de l'achèvement : T. *tertemiz eller* = A. *mas makur cerker*, signifie : « des mains toutes propres, parfaitement propres ». De là son emploi au prédicat direct, pour marquer une qualité vivement perçue par l'effet du changement ou du contraste :

T. *sapsarı kesildi* = A. *tep teğın gədreca* « il devint subitement tout pâle »

Cette valeur est donc en partie — mais en partie seulement — celle que M. Bally a reconnue en français au mot « tout » joint à un adjectif (Mél. Boyer, p. 22 sq.).

2. Le redoublement intégral

Le redoublement intégral s'applique à plusieurs catégories de mots : adjectifs, adverbes proprement dits (à l'exception des adverbes dérivés d'adjectifs, cf. p. 9), substantifs sous leur forme *non fléchie*, c'est-à-dire sans déterminatif ni marque de cas.

L'accentuation est uniforme : l'accent frappe la syllabe finale du premier terme du couple : T. *birér birer* = A. *megig megig* « un à un ».

L'expression redoublée est groupée syntaxiquement avec un verbe ou un substantif. Dans le premier cas, sa fonction est celle d'un adverbe, d'un complément de manière ou d'un prédicat; dans le second celle d'une épithète.

A. Expressions redoublées groupées avec un verbe

Le redoublement d'un adverbe (non dérivé), s'il n'est pas simplement intensif, a généralement une valeur itérative ou progressive, comme dans les exemples analogues d'autres langues (lat. *magis magis(que)*, sscr. *punaḥ punaḥ, muhur muhuḥ* etc.) :

T. *yavaş* = A. *gamac* « lentement, doucement »
yavaş yavaş *gamac gamac* « tout doucement, peu à peu »
geri *yed* « en arrière »
geri geri *yed yed* « à reculons »

A. *ver cadgel* « sauter en l'air, faire un saut »
ver ver cadgel « sautiller sur place » etc.²

Dans cette catégorie entrent les *gérondifs*, qui sont les formes adverbiales du verbe T. Le gérondif de manière en *-(y)A* est toujours redoublé, sauf dans le cas d'un couple de verbes formant locution :

T. *koşa koşa geliyor* « il arrive en courant, tout courant »

La forme simple *koşa*, aujourd'hui inusitée, est remplacée par le gérondif en *-(y)ArAk* : *koşarak* « en courant ».

Le gérondif de coordination en *-(y)Ip* se redouble pour marquer soit la persistance d'une action aboutissant à un certain effet : T. *içip içip coşmuştu* « à force de boire, il s'était excité » — soit la répétition de deux actions successives : *ev dolup dolup boşalıyor* « la maison ne cesse de se remplir et de se vider, il vient continuellement de nouveaux hôtes ».

² La forme redoublée est seule en usage pour T. *için için* « intérieurement » (*için için erimek* « languir », *için için kaynamak* « bouillonner intérieurement » etc.).

Le gérondif mis à part, le redoublement du verbe n'est qu'une répétition expressive (cf. p. 16), ou alors il s'agit d'une locution isolée — ainsi T. *olsa olsa* « tout au plus »³.

Il y a lieu enfin de mentionner les *onomatopées* redoublées (cf. en fr. *dare-dare*, *cahin-caha...*), souvent groupées avec le verbe en « série phraséologique » :

T. *zip zip sıçramak* « sautiller »

firil firil dönmek « tourner »

parıl parıl parlamak « briller d'un vif éclat, étinceler »

A. *biş biş nayıl* « regarder fixement, d'un air ahuri »

muş muş (məşig məşig) kənanal « dormir à poings fermés »

dər dər xosil (= dər dər əl) « parler sans arrêt et bruyamment » etc.

L'exemple des *onomatopées* dénote une tendance à caractériser par le redoublement un mot employé comme *adverbe de manière*. L'*adverbe de manière*, qualificatif du verbe, est, d'ordinaire, tiré de l'adjectif par transposition implicite ou explicite. En T. et en A., un adjectif peut, tel quel, se transposer en adverbe si l'idée qu'il dénote est de nature à caractériser une action aussi bien qu'un être ou une chose; ainsi en T. : *iyi* « bon/bien », *güzel* « beau, bon/bien », *fena* « mauvais/mal », *kolay* « facile(ment) », *güç* « difficile(ment) », *dikkatli* « attentif/attentivement » etc. En A. : *tantağ* « lent(ement) », *sasdig* « violent/violemment », *xisd* « dur, fort, sévère(ment) », *tetev* « léger/légèrement », *yergar* « long/longuement, longtemps » etc. D'autre part, un adjectif quelconque se transpose en adverbe par *dérivation*. Le T. ne possède aucun type de dérivé exclusivement adverbial, mais utilise assez largement le suffixe *-CA* (*sessizce* « silencieusement »), avec ses variantes expressives *-CAInA*, *-CAcIk* — cette dernière proprement adverbiale, mais peu productive : *körcesine* « aveuglément », *kolaycacik* « (très) fa-

³ *Olsa* « si c'était, si cela arrivait » est le thème du suppositif simple (R. + -sA) du verbe *olmak* « devenir, se produire ». Ce thème est peut-être susceptible de redoublement; dans ce cas, *olsa olsa* ne serait que le représentant le plus banal d'un type applicable à un verbe quelconque, mais assez peu usité.

cilement »⁴. L'A. dispose librement des suffixes *-apar*, *-abes*, *-oren* : *kaçapar* « courageusement », *mejabes* « grandement », *guroren* « aveuglement ». Enfin, les adjectifs fournissent des substantifs abstraits, qui se construisent en compléments de manière : T. *kolaylık-la* = A. *türutyamp* « avec facilité, facilement ».

Or l'adverbe dérivé ni le complément de manière ne se redouble jamais. En effet, le redoublement, indépendamment de sa valeur expressive, est lui-même un procédé de transposition : tout adjectif redoublé est apte à servir d'adverbe. Comparez :

T. <i>sessiz sessiz</i>	et : <i>sessizce</i> « silencieusement »
<i>kolay (kolay)</i>	<i>kolaylikla</i> « facilement »
A. <i>lurč lurč</i>	<i>lurčoren</i> « sérieusement »
<i>urax urax</i>	<i>uraxutyamp</i> « joyeusement » etc. ⁵

On peut distinguer logiquement plusieurs applications de ce redoublement.

1) Adjectif redoublé caractérisant l'action même à la façon d'un adverbe : T. *aci aci gülüyordu* « il riait d'un rire amer », *kesik kesik söylemeğe devam eder* « il continue à parler d'une voix entrecoupée », *dik dik cevap vermek* « répondre sèchement » (*dik* « raide »); A. *tac tac u gadağoren gəhampurer şərtunknerə* « il couvrait ses lèvres de baisers humides et furieux » (adverbe à redoublement coordonné à un adverbe en *-oren*). L'adjectif-adverbe se redouble à volonté : T. *kolay kolay* « sans peine », A. *xisd xisd* « durement, sévèrement » etc.⁶.

⁴ Dans ma Grammaire turque (Genève, 1945), j'ai distingué les emplois du suffixe *-CA* (p. 56, 61 et 83); au point de vue étymologique, il s'agit peut-être du même suffixe.

⁵ L'aptitude au redoublement peut être un indice de catégorie : A. *užov* « fort », du fait qu'il se redouble (*užov užov* « bien fort »), se trouve caractérisé comme adjectif-adverbe, bien qu'il soit, d'origine, identique à l'instrumental de *už* « force » : *už-ov* « par la force, de force ». Cf. *kinov* « ivre », en regard de *kini-yov* « par le vin, avec du vin ».

⁶ Le redoublement d'un substantif abstrait avec la même valeur est exceptionnel et ne se produit, semble-t-il, qu'à défaut d'un adjectif adéquat : T. *acele acele* « hâtivement, précipitamment » (cf. *acele ile* « en hâte »).

L'adjectif redoublé s'oppose ici expressivement — parfois sémantiquement aussi — à ses équivalents syntaxiques : il caractérise l'action d'une façon concrète, imagée. Comparez, par exemple : T. *fena çalışmak* « travailler mal » et : *fena fena öksürüyordu* « il avait une mauvaise toux, de pénibles accès de toux » ; A. *mejabes oknel* « aider grandement » et : *mej mej xosil* « parler ambitieusement, tenir des propos présomptueux » ; *parutyamp* « avec bonté » et : *pari pari* « gentiment, sagement » etc. Même effet « descriptif » dans A. *yed yed kalel* « marcher à reculons », *ver ver cadgel* « sautiller », et dans les séries à onomatopée.

2) Adjectif redoublé employé comme *prédicat indirect* du sujet ou de l'objet : T. *sofranin başına temiz temiz geliyorduk* « nous venions (nous mettre) à table, tout propres », *bir yumurta çiğ çiğ yemek* « manger un œuf tout cru » ; A. *hivant hivant vodk (y)en haner* « on l'a fait lever, tout malade encore » ; T. (*birini*) *diri diri yakmak* = A. (*mega*) *voğç voğç ayrel* « brûler vif (quelqu'un) ».

Ici, le redoublement intégral s'oppose très nettement au redoublement syllabique, et il s'agit d'une opposition « aspective » : l'adjectif redoublé intégralement marque l'état du sujet ou de l'objet au moment où l'action commence, ou la manière dont l'action se déroule ; le redoublement syllabique indique l'état atteint au terme de l'action. Comparez :

T. *dimdik kalkmak* « (se lever tout raide =) se dresser, se hérissier »

birini dimdik bırakmak « clouer qqn. sur place »

et : *dik dik bakmak* « regarder fixement »

A. *verargus tap tac yeğav* « mon manteau est (devenu) tout mouillé »

et : *verargun tac tac hakav* « il mit son manteau (encore) tout mouillé »

3) *Redoublement distributif*. En T., les numéraux distributifs en *-(ş)Ar* se redoublent lorsqu'ils déterminent un verbe : *ikişer ikişer dizilmek* « se ranger deux par deux », en regard de : *ikişer atimiz var* « nous avons deux chevaux chacun ».

En A., on redouble de même les numéraux simples : *çors çors kalel* « marcher quatre par quatre », et l'on a : *megig megig* « un par un », en face de : *meymeg* « chacun un ».

Des numéraux et quantificateurs (T. *azar azar* = A. *kič(ig) kič(ig)* « peu à peu »), le redoublement distributif s'étend naturellement à toute sorte de *substantifs* dénotant une unité, un groupe, une des parties homogènes d'un ensemble, et en général, toute notion comportant la répétition ou la pluralité : T. *yıǧın yıǧın dizmek* « disposer par tas », *damla damla göl olur* « goutte à goutte se forme un lac », *kapı kapı dolaşmak* « circuler de porte en porte »; A. *şark şark nəsdir* « s'asseoir en rangs », *badar badar gorsəvil* « disparaître, périr morceau par morceau »; T. *dilim dilim kesmek* = A. *şerd şerd gədrəl* « couper en tranches »; T. *kat kat giyinmek* = A. *harg harg hakvil* « (se vêtir par étages, par couches =) mettre plusieurs vêtements les uns par-dessus les autres ».

On voit que, selon le sens du verbe, le redoublement distributif se trouve lié soit au déroulement même, au progrès de l'action, soit à son résultat; il est, en d'autres termes, duratif ou résultatif. De cette dernière valeur dérive l'emploi du substantif redoublé comme prédicat des verbes « devenir » (T. *olmak*, A. *əllal*), « rendre, faire devenir » (T. *etmek*, A. *ənel*) ou de leurs équivalents : T. *parça parça olmak / etmek* = A. *gədor gədor əllal / ənel* « se briser / briser, mettre en pièces », *diken diken olmak* = *puş puş əllal* « se hérissier, avoir la chair de poule » (*diken* = *puş* « épine »); A. *hakusdəs jag jag yeğav* « voilà ma robe toute trouée », *kut kut əllal* « être tout apitoyé » (*kut* « pitié »).

Le redoublement intégral du nom fait ici pendant au redoublement syllabique de l'adjectif : T. *sapsarı oldu (döndü, kesildi)* = A. *tep teğın yeğav (tarçav, gədreçav)* « il devint tout pâle ».

Il semble bien que les Turcs et les Arméniens, en usant du redoublement intégral, ont une plus nette conscience de l'unité du procédé que de la diversité de ses emplois. Entre l'adverbe et le prédicat indirect, la distinction est flottante (ainsi dans T. *tembel tembel oturuyor* = A. *juył juył gə-*

nəsdī « il est assis en paresseux / paresseusement »). L'emploi distributif, à son tour, se confond en partie avec l'emploi adverbial; comparez : T. *dilim dilim kesmek* « couper en tranches » et : *kisa kisa kesmek* « couper menu ». Il faut citer ici les locutions du type : T. *sürüm sürüm sürünmek* « se traîner péniblement », où le terme redoublé est, d'origine, un substantif verbal en *-(I)m*, c'est-à-dire un nom de « quantité » désignant l'effet ou la portée de l'action (*içim* « gorgée », *atım* « coup de feu » etc.). Ainsi, *sürüm sürüm* « par traînées » ressortit au redoublement distributif. Mais ces locutions s'associent, par leur sens et leur effet, aux séries à onomatopée déjà citées, et l'on remarquera le doublet : T. *inil inil / inim inim inlemek* « gémir plaintivement ».

Tous les emplois du redoublement intégral qui viennent d'être décrits se sont créés dans le groupe verbal; mais le lien qui rattache au verbe le déterminant redoublé varie, et, à l'opposé des séries phraséologiques dont on a vu des exemples, se placent des expressions redoublées détachées du verbe et employées comme « compléments de proposition »; ainsi : T. *yer yer* = A. *değ değ* « ça et là » (*yer* = *değ* « lieu ») *vakit vakit* = *aden aden* « de temps à autre », *olsa olsa* = *şad şad* « tout au plus » etc.⁷

B. Expressions redoublées groupées avec un substantif.

Adjectif épithète. L'adjectif redoublé ne diffère ici de l'adjectif simple que par son caractère expressif : T. *taze taze yumurtalar* « des œufs tout frais »; A. *xoşor xoşor şenk mə* « un énorme bâtiment » etc. L'emploi du redoublement intégral n'est pas exclu par l'existence d'une forme à redoublement syllabique. Dans ce cas, une double opposition s'établit : d'une part, entre l'adjectif simple et les formes intensives à redou-

⁷ La disjonction est fréquente dans le cas du redoublement distributif, moins étroitement lié au verbe que le redoublement adverbial : A. *xump xump* (1), *mej masov giner, tebi irenc dunerə gəşdabe* (y) *in* (2) « les fidèles, des femmes pour la plupart, se hâtaient (2) par groupes (1) vers leurs maisons » (Z. Esayan); T. *oraya vapur, vapur, tren tren* (1) *koyun gibi adam sevkettiler* (2) « on a expédié (2) là-bas des gens par bateaux, par trains (1), comme des moutons » (R. Halid).

blement, d'autre part, entre les deux formes redoublées. L'opposition est partiellement sémantique dans des cas tels que : T. *başka* « autre, différent » / *bambaşka* « tout autre » / *başka başka* « divers, variés » ; A. *lecun* « plein / *lep lecun* « tout plein » / *lecun lecun* « à foison, abondant ». Mais il s'agit bien, d'abord, d'une différence expressive entre deux « aspects » de l'intensité : en face du redoublement syllabique, à valeur *résultative*, qui marque l'intensité extrême, atteinte d'un seul coup, le redoublement intégral, à valeur *descriptive*, suggère une impression d'intensité croissante, effet de l'accumulation ou de la répétition. Dans le premier cas, la qualité sensible paraît concentrée dans son objet : T. *upuzun bir yol* « une très longue route », *simsiyah bir sakal* « une barbe toute noire », *yepyeni bir boyunbağı* « une cravate toute neuve » ; A. *gas garmir ayder* « des joues toutes rouges ». Dans le second, elle paraît se diffuser dans l'espace ou persister dans le temps : T. *uzun uzun bir münakaşe* « une interminable discussion », *gözlerinin önünde siyah siyah lekeler uçuyordu* « devant ses yeux dansaient sans cesse des taches noires », *yeni yeni teşekküller* « des formations toujours nouvelles » ; A. *garmir garmir ayder* « des joues rouges, plusieurs paires de joues rouges ».

Substantif transposé en épithète par le redoublement. Il s'agit évidemment du redoublement distributif : le passage de l'idée de progrès à celle d'état atteint (cf. p. 12) se prolonge par la transposition du prédicat en épithète : A. *badar badar udel* « manger bouchée par bouchée » → *badar badar anel* « réduire en bouchées, en morceaux » → *badar badar later* « du linge en lambeaux ». De même : T. *kivrim kivrim saçlar* « des cheveux tout bouclés », *kat kat bahçeler* « des jardins étagés en terrasses » ; A. *jağ jağ peş mə* « une jupe toute trouée » ; T. *türlü türlü, çeşit çeşit* = A. *desag desag* « de toute sorte » etc.⁸.

⁸ Cet emploi n'est d'ailleurs pas limité au redoublement distributif (cf. p. 12-13) : on a ainsi, en T. *parıl parıl bir manto* « un manteau chatoyant », en regard de : *parıl parıl parlamak* (p. 4).

En conclusion, le redoublement a toujours une certaine valeur expressive, qui ressort par contraste avec celle du mot non redoublé (T. *dopdolu* / *dolu*, A. *lep lecun* / *lecun*; T. *koşa koşa* / *koşarak*; A. *ver ver cadgel* / *ver cadgel* etc.) ou d'un équivalent syntaxique non expressif (T. *acele acele* / *acele ile*; A. *lurč lurč* / *lurčoren* etc.). Dans une partie des emplois, ce contraste expressif se double d'une opposition grammaticale : le redoublement est alors, soit un *signe catégoriel*, caractérisant le mot comme adjectif(-adverbe), comme on l'a noté à propos du redoublement syllabique (T. *dopdolu*, A. *mus mut...*), soit même un *procédé de transposition* de l'adjectif en adverbe (T. *aci* « amer » / *aci aci gülmek* « rire amèrement »; A. *goşđ* « grossier » / *goşđ goşđ xosil* « parler grossièrement »), du substantif en adjectif ou en adverbe (T. *top* « boule » / *tortop* « tout rond », *kat* « étage » / *kat kat* « étagé, superposé, par couches »; A. *hadig* « grain » / *hadig hadig* « en grains, grumeleux »). Mais le procédé n'a rien de rigide et de mécanique, et la valeur grammaticale du redoublement demeure, en quelque sorte, à l'arrière-plan.

Dans l'ensemble, les deux types de redoublement ont, en syntaxe, des emplois distincts. Dans les emplois parallèles (épithète, prédicat direct), leur répartition est déterminée, d'abord, par l'extension inégale des deux procédés, le redoublement syllabique étant limité à un certain nombre d'adjectifs, tandis que les autres, ainsi que les substantifs, ne comportent que le redoublement intégral. Ainsi, pour l'adjectif épithète, le second s'emploie à défaut du premier : A. *xoşor xoşor* = T. *koskocaman* « énorme »; T. *taze taze* = A. *tas tarm* « tout frais ». Au prédicat marquant l'état atteint, le redoublement intégral du substantif s'oppose au redoublement syllabique de l'adjectif (v. p. 12). Dans le cas des adjectifs qui se prêtent au redoublement syllabique, l'opposition des deux types joue librement, soit dans le groupe nominal (T. *upuzun bir yol* / *uzun uzun bir münakase* p. 14), soit dans le groupe verbal (T. *dimdik kalkmak* / *dik dik bakmak* p. 11).

Il reste à situer le redoublement dans l'ensemble du système linguistique et à marquer en quoi il se distingue de deux catégories de faits dans lesquels il peut sembler naturel

de l'inclure : la *répétition expressive* d'une unité ou d'un ensemble syntaxique (fr. « *une longue, longue route; c'est affreux! c'est affreux!* »), et les *locutions à effet rythmique* (allitération, rime, assonance), très abondantes dans les deux langues examinées ici : T. *belli başlı* « notable, éminent », *ufak tefek* « tout petit, menu », *eğri büğrū* « courbe, tordu »... A. *šenk šənorhk* « comme il faut, très bien », *hamov hodov* « savoureux » etc.

La répétition expressive, insistante, est un fait de *langage*, indépendant de la grammaire de telle langue particulière. La grammaire y rend compte, sans doute, de la structure de l'unité répétée : comparez : grec *θάλαττα, θάλαττα* (nominatif) et fr. « *la mer! la mer!* »; T. *çalistim çalistim* et fr. « *j'ai travaillé, travaillé* ». Mais la répétition même n'est pas un fait grammatical, pas plus que celle d'un geste ou d'un cri, par exemple.

Les locutions à effet rythmique, d'autre part, sont proches des expressions redoublées par leur caractère intensif ou descriptif. Mais elles appartiennent à la *phraséologie* : leur ensemble ne constitue pas une catégorie grammaticale réductible à quelques types généraux et productifs. Tout au plus faut-il observer que la rime ou l'assonance est souvent l'effet naturel de l'uniformité du système morphologique, qui amène la répétition d'un même suffixe (T. *adlı şanlı* « illustre, renommé », A. *hamov hodov* etc.).

Au contraire, en turc aussi bien qu'en arménien, le redoublement sous ses deux formes doit être considéré comme un procédé de la *langue*, moins abstrait sans doute que la plupart des procédés grammaticaux, même dans ses formes les plus stylisées, mais employé à des fins précises et dans des conditions qui ne se retrouvent pas ailleurs.

R. Godel.

L'intonation de la phrase néerlandaise et allemande

considérée du point de vue de la linguistique structurale

1. L'intonation de la phrase présente à la linguistique structurale une série de problèmes restés sans solution.

Une première question qui se pose est de savoir si cette intonation de la phrase appartient à la langue ou bien à la parole. En effet, si elle est du domaine de la langue, les différents types qu'on y peut distinguer forment des catégories nettement opposées qui font partie d'un système d'oppositions. C'est alors la tâche de la linguistique structurale de définir les caractéristiques et les éléments de signification essentiels de chacune de ces catégories, aussi bien que la structure générale du système. Si, par contre, elle est du domaine de la parole, alors les différents types ne sont probablement pas autre chose qu'une diversité de nuances passant plus ou moins graduellement de l'une à l'autre et à laquelle la langue en question elle-même (français, allemand, anglais, hollandais, etc.) n'a pas imposé un ordre déterminé.

C'est pour une autre raison encore que l'étude structurale de l'intonation de la phrase est importante.

Un des problèmes restés sans solution est celui du classement des phrases. Les sophistes en ont donné des solutions — nommément Protagoras — puis Aristote et enfin une série de linguistes, dont je ne veux citer ici que K. Brugmann et B. Delbrück. Aucune des solutions proposées n'a été généralement acceptée. Le problème lui-même a pendant longtemps excité l'intérêt général et nous croyons bien pouvoir nous permettre de dire qu'on y a renoncé parce qu'il était jugé insoluble.

M. Sechehaye, il est vrai, avec sa lucidité et sa sagacité accoutumées, a repris le problème, mais il nous semble proposer un classement psychologique, non pas linguistique. C'est qu'il classe bien les phrases d'après leurs fonctions, mais non pas, ou du moins pas exclusivement, d'après les fonctions pour lesquelles il existe dans la langue une forme de phrase ad hoc (voir A. Sechehaye, *Essai de classement des espèces de phrases*, Bull. Soc. Ling. de Paris, 35, 1934, 58-75).

A notre avis, le problème du classement des phrases est identique à celui du classement des intonations de la phrase. Vers la fin de cet article, nous exposerons nos motifs pour une pareille identification. Nous pensons donc que, si nous réussissons à dresser le système des intonations de la phrase dans une langue, non pas tel que la logique le souhaiterait peut-être, ni tel que la psychologie doit le voir, mais au contraire tel que la langue elle-même le donne, ce problème séculaire sera résolu, du moins pour cette langue-là.

2. Une phrase, dans le sens linguistique du mot, est une combinaison de signes linguistiques. Toute phrase a trois sortes de signes linguistiques : un ou plusieurs mots déterminés formant une unité syntaxique (mot ou groupe de mots) et un type déterminé d'intonation. Comme exemple, on pourrait citer : *Tel père, tel fils. Neuer Arzt, neuer Kirchhof*. On voit immédiatement à quels mots et à quelle sorte de groupe de mots nous avons affaire : dictionnaire et morphologie s'occuperont des mots, tandis que l'analyse traditionnelle de la phrase déterminera le groupement. Le type d'intonation est dans cet exemple celui de l'assertion.

Dans toutes les langues, la forme spécifique de la phrase est une unité acoustique déterminée qu'on pourrait appeler « l'unité acoustique de la phrase ». Les caractéristiques de l'unité acoustique de la phrase aussi bien que celles de l'unité acoustique du mot peuvent varier d'une langue à une autre. C'est la tâche de la linguistique, plus spécialement de la phonologie, de les définir pour tous les cas, pour toutes les langues.

3. Une phrase, dans le sens linguistique du mot, est donc toujours une combinaison de signes linguistiques : tout ce

qui n'est pas signe linguistique ne fait pas partie de la phrase.

On risque de considérer des éléments de la parole comme appartenant à la phrase, par exemple la belle diction d'un certain vers par une personne donnée à un moment donné, ou bien l'intonation dont on peut conclure que le sujet parlant est de mauvaise humeur. En ce cas-là, on ne distingue pas suffisamment le concept linguistique « phrase », tel que nous l'avons défini, de la réalisation d'une phrase déterminée. La phrase : *Tel père, tel fils*, ou bien : *Qui dort dîne*, ou : *Neuer Arzt, neuer Kirchhof*, est un fait. Les différentes manières dont différentes personnes ont prononcé cette phrase et la prononceront encore, sont des séries de sons; ce sont également des faits, mais d'un tout autre genre : le résultat d'un acte individuel de la parole. Généralement parlant, on peut dire que la phrase comprend tout ce qui est symbolisé par l'écriture usuelle, la réalisation d'une phrase, tout ce qui est enregistré sur un disque de gramophone; l'écriture usuelle comprend aussi la ponctuation finale : point d'exclamation ou point d'interrogation. Dans ces séries de sons, il faut donc bien distinguer : 1° la réalisation d'éléments de la langue en question, et 2° les éléments de la parole.

La différence entre les éléments de la langue et ceux de la parole est claire. Un élément de la langue est, quant à sa forme, conventionnel, du moins en partie; il doit être appris pour être compris; exemple : le mot *chat*. La forme d'un élément de la parole est « naturelle », si l'on veut innée; il peut être compris sans être appris. Un exemple est l'intonation de mauvaise humeur ou d'indignation, ou encore une belle diction. La compréhension de ce genre d'éléments n'est pas restreinte à une communauté linguistique déterminée, ils sont internationaux.

Les éléments d'une langue forment entre eux un système d'oppositions constitué d'après les lois structurales de systèmes linguistiques; les éléments de la parole ne font pas partie de ces systèmes et ne sont pas soumis à ces lois structurales. De là vient que, pour la linguistique structurale, la différence entre la langue et la parole est de la plus haute importance. Cette différence détermine ce qui est de son domaine et ce qui ne l'est pas.

Les nombreux éléments non-conventionnels qui peuvent figurer dans la réalisation d'une phrase n'appartiennent donc pas à la phrase comme telle et ne font pas partie de l'objet de la linguistique structurale. Voilà justement pourquoi il est important, pour la théorie de la structure, de les caractériser.

Dans ces éléments non-conventionnels, nous pouvons distinguer (en nous basant aussi sur l'article de M. A. Reichling, *Over het personale aspect in het taalgebruik*, *Bundel Opstellen...* De Vooys, 1941, 283-310) : *a.* éléments émotionnels et volitifs, dont on peut conclure, par exemple, que celui qui parle est de mauvaise humeur. De pareils éléments ne sont pas du domaine d'une langue déterminée; *b.* éléments esthétiques, qui, eux aussi, peuvent se présenter dans toutes sortes de façons d'agir; *c.* éléments individuels, dont on peut conclure, par exemple, que la personne qui parle est une jeune fille d'origine polynésienne. Ils peuvent nous apprendre quelque chose concernant l'âge, le sexe et la race, quelquefois ils peuvent même nous faire savoir que celle qui parle et qu'on entend par exemple au téléphone, est Jeanne Liotard et personne d'autre.

Tous ces éléments font, dans un cas donné, partie des séries de sons des mots prononcés, ils n'appartiennent pas à la phrase.

4. Or, après avoir délimité ainsi le domaine de l'intonation de la phrase en déterminant ce qui n'en fait pas partie, nous pouvons passer à l'analyse de cette intonation de la phrase elle-même. Pour autant que le contraire n'a pas été indiqué expressément, nous n'envisageons que le néerlandais et l'allemand.

Une phrase a toujours une partie positive au point de vue tonique; elle peut aussi avoir une partie négative.

Quand quelqu'un demande : néerl. *Wie komt daar thuis?* all. *Wer antwortet?* la réponse peut être : *Héctôr* (*komt thuis*), *Héktôr* (*antworet*).

Les mots *komt thuis*, *antworet* sont répétés d'après ce qui précède; ils mentionnent des choses dont il a déjà été question dans ce qui précède. De pareils mots seront placés désormais entre parenthèses. L'écriture usuelle agit autrement.

Elle met un accent sur un seul mot de la partie positive, mais n'indique pas quelle partie est négative au point de vue tonique : *Héctor komt thuis*, *Héktor antwoordet*. Cette omission est peut-être une des causes de l'illusion qu'ici nous n'aurions pas affaire à des centres toniques, mais à un véritable accent. Il va de soi que les mots *Héctor* et *Héktor* des exemples cités ont leur accent ordinaire sur la première syllabe. Mais, en outre, ils renferment deux centres toniques : un, qui est élevé, plus élevé que la note fondamentale de la parole, sur *Héc-* (*Hék-*), et un autre à la hauteur de la note fondamentale de la parole, sur *-tôr*. Pour indiquer ces deux centres, nous nous servirons — faute de mieux — des accents aigu et grave, donc : *Héctôr*. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces centres toniques ainsi que sur la différence entre le centre tonique et l'accent.

La partie négative d'une phrase a une forme à elle. Elle est prononcée à peu près à la hauteur du dernier centre tonique qui la précède, la plupart du temps à la hauteur de la note fondamentale de la parole, ici à celle de *-tôr*, et c'est à cette hauteur-là qu'elle se maintient plus ou moins. Si ce centre tonique précédent est haut, la partie négative aussi est haute : *Hector (heeft het gedaan) ? Hektor (hat es getan) ?* par opposition à une phrase sans partie négative : *Hector heeft het gedaan ? Hektor hat es getan ?* dans laquelle l'élévation peut très bien commencer seulement dans la dernière syllabe. La partie négative se caractérise par l'absence de changement, aussi bien à l'égard de ce qui précède qu'à l'intérieur de la partie elle-même. La partie positive, au point de vue tonique, fait toujours partie d'une des trois catégories d'intonation : a. *cri* (exclamation, appel, ordre, etc.); b. *assertion*; c. *interrogation*. Dans notre écriture, ces trois catégories sont très bien et très nettement distinguées par trois signes de ponctuation : point d'exclamation, point, et point d'interrogation. Le néerlandais et l'allemand ne connaissent pas d'autres catégories d'intonation de la phrase; toute phrase déterminée renferme une seule des catégories citées. Exemple : *Brand ! Brând*. (l'accent circonflexe indique qu'il se présente d'abord un centre tonique élevé, suivi d'un centre à la hauteur de la note fondamentale) *Brand ? Hector kómt ! Héctor kôm̄t*.

Hector komt ?; Féuer ! Féuèr. Feuer ? Hektor kómmt ! Héktor kòmmt. Hektor kommt ? Exemples de phrases avec une partie tonique négative non renfermée dans le schéma tonique : *Héctor (komt) ! Héctòr (komt). Hector (komt) ?; Héktor (kommt) ! Hektòr (kommt). Hektor (kommt) ?*

Le sens et les formes de ces catégories se laissent définir avec précision.

a) Le cri.

Ha ! Kárel ! Bránd ! Kóm ! Wég ;; Ach ! Kárl ! Féuer ! Kómmt ! Fórt !; (exclamation ironique :) Een vergíssing ! Ein Verséhen ! (exclamation ravie :) Rode orchidéeen ! Rote Rósen ! (exclamation étonnée :) Hij is wég ! Er ist fórt ! (exclamation amusée :) Heb ik jóu daar !

La fonction de ce type est négative à l'égard de l'assertion et de l'interrogation. A l'aide du schéma tonique, celui qui parle indique tout simplement qu'il ne prétend pas quelque chose. Il résulte de là que ce type se prête à de multiples usages : ce n'est pas l'intonation de la phrase qui fait ressortir quelle est l'intention spéciale de celui qui mentionne les choses envisagées, mais ce sont les mots eux-mêmes, l'intonation extra-linguistique de la parole ou la situation. Quelquefois celui qui parle veut marquer une pensée exclamative : *Há ! O ! Gód ! Ach ! Gótt !* Une autre fois, un appel : *Gód ! Kárel !; Gótt ! Kárl !* Ou bien un ordre : *Kóm ! Wég ! Líns !; Kómmt ! Fórt ! Heréin !* Ces nuances d'intention ne sont pas des catégories linguistiques ayant chacune une forme à elle; ce n'est que le « cri » en général qui constitue une catégorie linguistique.

Quant à la forme, cette catégorie renferme un seul centre tonique élevé.

b) L'assertion.

Contre ce terme on pourrait soulever des exceptions, Les exemples seuls peuvent rendre plus clair ce que nous voulons dire exactement. *Héctor — slaàpt. Héktor — kómmt. In Amsterdám — is bránd. In Amsterdám — brènnst es. Jóú — zè ik wel. Dich — sèhe ich wohl. Goédkoop — duùrkoop.*

Témoin seul — témoin nul. 's Nachts — wèrkte hij. Nachts — àrbeitete er. 'Onbegrijpelijk. 'Unbegrèiflich. Bilderdijk. Gútenbèrg. Heèrlijk. Hérrlich. La fonction de cette catégorie est positive : celui qui parle prétend quelque chose sur quelque chose d'autre.

Cette « assertion » peut très bien être une assertion incertaine, une « considération » ou une « supposition » : *Kómt Karel — wèrkelijk. Kómmt der Karl — wèrklich. Slaápt — Hector tòch. Schrèibt der Heinrich — dòch.*

Cette catégorie renferme un centre tonique élevé, suivi d'un centre à la hauteur de la note fondamentale. Dans certains cas, il y a une pause entre le premier et le deuxième membre du schéma tonique : *Héctor — slaápt. Héktor — schrèibt* ; en d'autres cas, il n'y en a pas : *Heèrlijk, Hérrlich. Géen vergissing. Kéin 'Irrtum.* Le plus souvent la pause est d'ailleurs insuffisamment ou pas du tout réalisée.

L'assertion telle que nous l'envisageons ici est l'expression d'un jugement, consistant en un sujet et un prédicat. *Héctor — slaápt. Héktor — schrèibt. 's Nachts — wèrkte hij. Nachts — àrbeitete er.* C'est l'assertion d'une relation ou d'un rapport entre deux choses ou complexes de choses. Le schéma tonique n'indique pas avec précision la nature de cette relation. Le schéma tonique, du moins celui à deux membres, c'est-à-dire celui avec pause, indique exclusivement quel est le sujet et quel est le prédicat de l'assertion. Les mots du premier membre, du thème, ici *Hector, Hektor* et *'s Nachts, Nachts*, mentionnent le sujet du jugement. Les mots du deuxième membre, du propos, ici *slaápt, schreibt* et *wèrkte hij, àrbeitete er*, mentionnent le prédicat du jugement. Le deuxième schéma tonique n'est pourtant pas l'expression d'un jugement logique, en tant que ce schéma tonique indique bien l'existence d'une relation, mais non pas la nature de cette relation. Il ne s'agit pas d'un jugement dans le sens que la logique donne à ce terme. La nature de la relation peut ressortir des mots ou de la situation. Elle peut donc changer de cas en cas. Dans *Héctor — schrijft; Héktor — schrèibt*, le sujet parlant indique la relation qui existe entre l'auteur d'une action et cette action elle-même. Dans *'s Nachts — wèrkte hij*,

Nächts — *arbeitete er*, c'est la relation entre le temps où l'action a lieu et cette action elle-même qui a été indiquée. Tandis que dans *De brief — brengt Jàn naar de post*; *Den Brief — hat der Kàrl gebracht*, c'est la relation entre l'objet d'une action et cette action elle-même qui est exprimée. Dans de pareils cas, ce sont les mots qui expriment la nature de la relation. Dans d'autres cas, en particulier en cas de coordination, la nature spéciale de la relation reste tout à fait inexprimée ou presque; c'est alors la situation qui doit compléter ce qui manque. Dans : *Jan kwám — Marie ging wèg*; *Der Johann kám — Marie ging fòrt*, le type du groupe de mots, groupe coordonnant, ne donne aucune indication concernant la nature ou le contenu de la relation. Dans un cas déterminé, il ressortira de la situation qu'on a voulu exprimer ici un rapport causal, que le départ de Marie est représenté comme découlant de l'arrivée de Jean; dans un autre cas, il est bien possible qu'on ait voulu exprimer une opposition et une concession : quoique Jean arrivât, Marie s'en alla.

c) L'interrogation.

Karel slaapt? Wat? Waar zijn mijn schoenen? Slaapt Hector? Karl schläft? Was? Wo ist mein Hut? Schläft Hector? La fonction est claire : celui qui parle invite l'interlocuteur à faire une assertion. La forme aussi est claire; la phrase a trois centres toniques : un centre élevé, suivi d'un autre au-dessous de la note fondamentale, suivi à son tour d'un centre élevé. Il s'en faut de beaucoup que, dans la réalisation, les trois centres soient toujours nettement distingués, en particulier quand ils se trouvent tous dans la même syllabe : *Ja?* A bon entendre, un demi-centre suffit.

Nous avons pu constater que le schéma de l'assertion a deux formes différentes : avec et sans pause. Dans le premier cas, il est binaire; dans le dernier, il est simple. Ces deux formes ou types ont des sens différents. Dans *Héctor — slàapt*; *Héctor — schläft*, la phrase a un thème et un propos. Dans *Héerlijk. Bilderdijk. Wârm. Mòoie bloèmen. Héerlich. Gútenbèrg. Wârm. Róte Blùmen*, la phrase a seulement un propos.

Ce dernier type de phrases a soulevé de longues discussions. D'une part, on prétendait avec assurance que les phrases telles que *Wärm, Heérlijk, Wärm, Hérrlich*, n'ont pas de sujet; d'autre part, qu'elles ont bien un sujet. On donnait alors à ce genre de sujet le nom de sujet logique ou psychologique, pour le distinguer d'un sujet grammatical. De l'exposé que nous venons de faire, on peut déduire la nature particulière de ce genre de phrases. Comme on le voit, ce sont toutes des phrases qui renferment le schéma tonique simple de l'assertion. Ce schéma indique que la phrase en entier est un propos, c'est-à-dire que l'ensemble de tous les mots de la phrase indique le prédicat d'une assertion. Cette assertion est l'expression d'un jugement, mais non pas d'un jugement logique: en réalité, on affirme l'existence d'une relation dont le « relatum » est mentionné, mais non pas le contenu spécial. La combinaison curieuse: relation + relatum crée nécessairement dans la pensée du contenu de la phrase une place vide pour l'autre terme de cette relation, le « referens » qui, dans une assertion, pourrait faire fonction de sujet. Il y a donc, au point de vue linguistique, un vide dans la pensée de la phrase, vide qui, en d'autres phrases, est rempli. Ce n'est pas la phrase elle-même qui est elliptique, mais la pensée. Autrefois, on ne faisait pas cette distinction, parce qu'on ne faisait pas attention à l'intonation.

Pourtant, cette dernière catégorie d'intonation est très fréquente. Ne pensons qu'aux réponses à des questions telles que: *Wie is daar? Héctôr. Wer ist da? Héktôr.*; aux suscriptions, aux titres de livres, de chapitres, de poésies: *Kantóôr. De Válleï des doóds. De láatste der Mohikànen. Wintèr. Méi. De overwíntering op Nova Zèmbla. Dérde Zàng. Wáhrheit und Díchtung.*

Ce sont des phrases ordinaires et correctes. Rien n'y manque. Ce n'est qu'un préjugé de logicien qui désirait que dans toute phrase les mots mentionnent un sujet et un prédicat, préjugé qui a pu amener les investigateurs, même ceux de l'époque moderne, à ne pas vouloir reconnaître de telles phrases comme « phrases ».

Pour le néerlandais, la règle absolue, c'est que le thème précède le propos. Cette règle s'applique peut-être à toutes

les langues; alors elle pourrait se trouver être importante pour la théorie de l'ordre des mots, p. ex. en latin. Si, en néerlandais ou en allemand, on désire faire d'une partie déterminée de la phrase le thème, il faut la placer en tête de cette phrase et lui donner un centre tonique élevé: 's *Nächts* — *wèrkte hij. De bríef — brengt Jàn naar de post. Nächts — àrbeitete er. Den Briéf — hat Kàrl mitgenommen.* C'est ainsi qu'on peut expliquer beaucoup de cas où l'ordre des mots n'est pas habituel en néerlandais. D'ordinaire, on dit qu'en de pareilles phrases un mot déterminé a été placé au début de la phrase parce que celui qui parle veut l'accentuer ou le mettre particulièrement en relief. C'est une erreur. Dans le dernier exemple, *De brief (Den Brief)* n'est pas nécessairement plus accentué ou mis en évidence que dans *Jan brengt de brief naar de post; Karl hat den Brief mitgenommen.* On peut très bien dire, en insistant en particulier sur *Jan* ou *Karl*: *De brief — brengt Jan naar de post. Den Brief — hat Karl mitgenommen.* Les catégories d'intonation de la phrase du néerlandais ne comportent aucun élément d'accent ou d'emphase.

5. Ce fait se montre encore plus nettement quand on se rend compte des formes des schémas toniques et de leurs éléments caractéristiques ou « phonologiques », en particulier celles des centres toniques.

Ces schémas présentent trois catégories de centres toniques: élevés (au-dessus de la note fondamentale de la parole), moyens (à la hauteur de la note fondamentale de la parole) et bas (au-dessous de la note fondamentale). Souvent la réalisation en est inexacte ou presque nulle. Mais même sans réalisation complète, l'interlocuteur comprend le plus souvent quel schéma tonique a été envisagé. De là vient la diversité embarrassante des variations toniques successives se présentant dans des phrases d'usage courant et le fait curieux que ni la phonétique instrumentale, ni la phonétique de l'oreille nue n'ont pu discerner dans cette diversité illimitée les principes dominants et dirigeants, l'ordre limité et limitant.

Il ne faut pas confondre en néerlandais et en allemand le centre tonique avec l'accent. Il existe trois sortes d'accents : l'accent du mot (sur *weg-* dans *weglopen*, sur *fort-* dans *fortgehen*), l'accent du morphème du mot (sur *weg-* et sur *lo-*, sur *fort-* et sur *ge-*, dans les mêmes mots) et l'accent du groupe de mots (coordonné ou subordonné). Un centre tonique, par contre, est un élément de la forme d'une phrase, non pas de la forme d'un mot ou d'un groupe de mots. En outre, il s'agit, dans un centre tonique, de la hauteur de la note (à l'égard de la note fondamentale), non pas de l'intensité (à l'égard de celle d'autres syllabes). Il y a encore une troisième différence : une seule syllabe peut être frappée de deux, même de trois accents; c'est ainsi que *weg-* (*fort-*) dans *weglopen* (*fortgehen*) a aussi bien un accent de mot qu'un accent de morphème, et dans un groupe, il peut encore avoir un accent de groupe : *Niet wéglopen! Nicht fórtgehen!* Mais alors ces accents coïncident, ils ne peuvent pas se succéder à l'intérieur d'une même syllabe. Par contre, une seule syllabe peut fort bien renfermer deux ou même trois centres toniques successifs : *Já. Ja?*

La place des centres toniques dans une phrase est principalement déterminée par la place des accents. Un centre tonique se trouve le plus souvent dans une syllabe accentuée. Aussi ce fait-là est-il la véritable cause de la confusion entre le centre tonique et l'accent. Nous ne voulons pas donner ici les règles se rapportant à la coïncidence ou la non-coïncidence de l'accent et du centre tonique; nous en avons parlé en passant dans *L'accent en allemand et en néerlandais* (Travaux du Cercle Linguistique de Prague 8, pp. 149-172, en particulier p. 152).

6. C'est Troubetzkoy qui a découvert la loi structurale selon laquelle tous les systèmes phonologiques et morphologiques, ou en tout cas la plupart, sont basés sur des oppositions entre deux termes dont l'un, chaque fois, est négatif à l'égard de l'autre. On peut poser la question de savoir si, en néerlandais, les intonations de phrase forment entre elles un système analogue d'oppositions binaires. En effet, il nous semble bien en être ainsi, d'après le schéma suivant :

Sans assertion	Avec assertion	
	sans interrogation	avec interrogation
Há ! Kárel ! Kóm !	Héctor — kòm	Hector komt ?
Ach ! Kárl ! Kómm !	Héctôr.	Komt Hector ?
	Héktor — kómmt	Hector ?
	Héktôr.	Hektor kommt ?
		Kommt Hektor ?
		Hektor ?

Ce schéma est basé sur la supposition qu'une question implique une assertion, c'est-à-dire qu'une question renferme une assertion et autre chose encore. A notre avis, une interrogation est en effet toujours : 1° une assertion avec une place vide, et 2° une invitation adressée à l'interlocuteur à faire une assertion dans laquelle ce vide soit rempli. Pour illustrer ce que nous voulons dire, voici quelques exemples :

Wie heeft het gedaan? Wer hat es getan? implique l'assertion : *Iemand heeft het gedaan, Jemand hat es getan*, et renferme une place vide pour le sujet de l'assertion. Une place vide pour le prédicat est moins fréquente. *Dat is gedaan door wie? Das ist getan worden von wem?* Et enfin une troisième place vide est possible, se rapportant à l'existence ou la non-existence d'une relation entre le sujet et le prédicat : *Heeft iemand het gedaan? Komt Hector thuis? Ben je gek? Hat jemand es getan? Kommt Hektor nach Hause? Bist du verrückt?* La réponse peut être : *Ja, Nee, Misschien. Ja, Nein, Vielleicht*. Cette division en trois groupes, selon que l'interrogation porte sur le sujet, le prédicat ou la relation entre les deux, donne en même temps un classement linguistique satisfaisant des phrases interrogatives, basé sur les trois éléments d'un jugement.

7. Cependant, nous n'avons pas encore fourni la preuve que les formes de ces catégories d'intonation sont conventionnelles. Toute notre argumentation est fondée sur le fait que ces trois

catégories sont du domaine de la langue et que tous les autres phénomènes d'intonation appartiennent à la parole. A la question : l'intonation appartient-elle à la langue ? (Bally) ou à la parole ? (Karcevsky), nous répondons donc : partie à la langue, partie à la parole. Nous voulons nous borner ici à deux observations. Les psychologues de la langue aiment à insister sur le caractère naturel de l'intonation. Nous ne voulons pas nier que l'intonation de l'interrogation soit dans une certaine mesure naturelle — le fait qu'ici le dernier centre tonique n'est pas à la hauteur de la note fondamentale suggère plus ou moins qu'il doit encore venir quelque chose — mais il y a des langues qui ne connaissent pas notre intonation de la phrase, nommément les langues toniques d'Afrique. Celles-ci terminent une phrase interrogative de préférence par une syllabe sur une note basse : cela renvoie dans ces langues à quelque chose de plus éloigné. Notre intonation de l'interrogation est donc effectivement conventionnelle, comme celle des langues d'Afrique, et elle est donc du domaine de la langue. En outre, l'intonation des catégories de phrases du français est tout à fait différente du néerlandais et de l'allemand. De la description très claire de M. Bally, nous croyons pouvoir conclure que le français ne connaît pas de centres toniques, mais que la ligne tonique ou le mouvement tonique de toute la phrase y est caractéristique. Voir : Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 19, et *Intonation et syntaxe*, Cahiers Ferd. de Saussure, I, 1941, 33-42. Nous avons fréquemment fait usage de ces deux études admirables.

8. Au début de cet article, nous avons prétendu que le classement des intonations de la phrase est identique au classement des phrases. Cette identification demande un commentaire plus précis.

La structure d'une phrase a deux plans : le plan du groupe de mots ou plan objectif et le plan de l'intonation ou plan subjectif. Le plan objectif mentionne les choses et les relations entre les choses ; le plan subjectif indique dans quelle intention celui qui parle mentionne les choses envisagées. L'analyse traditionnelle de la phrase (néerl. : zinsont-

leding) s'occupe exclusivement des unités syntaxiques : mots ou groupes de mots, c'est-à-dire du plan objectif.

Dans la coopération entre le plan objectif et le plan subjectif, ce dernier l'emporte sur le premier, l'intonation domine sur le groupe de mots. En cas de conflit entre les deux, l'intonation est décisive concernant la nature de la phrase. Sous l'influence d'une intonation d'assertion, un groupe de mots interrogatif devient une assertion : *Wie weet dat nou. Wer kann so etwas behaupten.* L'intonation du cri donne au groupe le caractère d'une exclamation : *Wie weet dat nou! Heb ik jou daar! Wer kann so etwas behaupten!* Une assertion devient une question par l'intonation : *Hector slaapt? Hektor schläft?*, tandis que, enfin, une unité syntaxique d'exclamation est transformée par l'intonation en une assertion : *O. Bah.* ou en question : *O? Bah?* C'est donc l'intonation qui, en dernier ressort, détermine le caractère, le sens, la catégorie de la phrase : c'est le ton qui fait la phrase. Le classement des phrases d'après un principe intra-linguistique — non pas d'après un principe logique ou psychologique en dehors du domaine de la linguistique — est un classement d'après les catégories d'intonation de la phrase.

Dès le début, on avait donc mal posé le problème du classement des phrases : on pensait en premier lieu au type de l'unité syntaxique : mot ou groupe de mots. En outre, on posait toujours la question en général, comme si l'on pouvait et devait y répondre de la même façon pour toutes les langues. Au contraire, pour chaque langue, elle doit être posée à nouveau : les catégories et le système d'intonation de la phrase étant conventionnels, ils peuvent varier d'une langue à l'autre et il y a des indications qu'il en est vraiment ainsi. On a l'impression nette que c'est un peu à la légère qu'on a appliqué à d'autres langues le système indo-européen pour autant que celui-ci était connu.

De cette façon, un problème séculaire paraît être résolu grâce à une meilleure manière de poser le problème. Cependant, le progrès de la science ne se manifeste pas seulement dans le grand nombre de problèmes qui ont été résolus, mais tout autant dans le nombre croissant des questions qui se posent. Aussi le problème en question s'est-il transformé en

une quantité d'autres problèmes. Mais, de cette façon, il est devenu en même temps un problème linguistique. Aristote le voyait du point de vue de la logique, M. Karl Brugmann de celui de la psychologie, témoin le titre de son essai : *Verschiedenheiten der Satzgestaltung nach Massgabe der seelischen Grundfunktionen in den indogermanischen Sprachen*, Leipzig, 1918. Puisse la solution proposée ici être l'indice que la linguistique s'affranchit de préoccupations, de problèmes et de procédés non-linguistiques, à savoir logiques, psychologiques et philologiques. Cette libération est un des mérites de la linguistique structurale.

A. W. de Groot.

La définition du mot

Le terme de « mot » a plusieurs significations; même dans le langage scientifique on lui prête des sens très différents. Certains auteurs prétendent avoir relevé jusqu'à onze acceptions diverses de ce terme¹, ce qui suffit à expliquer les efforts des linguistes pour définir cette notion d'une importance toute particulière.

Quant aux définitions d'hier, recueillies par Noreen en un tableau fort instructif², elles se divisent en deux catégories. Selon les opinions rangées dans la première, le mot s'identifierait à son support phonique. Bien que cette interprétation soit assez répandue dans les ouvrages linguistiques, il n'y a presque pas de définition énonçant expressément ce principe. On pourrait cependant rappeler à ce propos une déclaration de Sweet, suivant laquelle « a word is, phonetically speaking, a stressgroup »³.

La seconde catégorie embrasse, au contraire, toute une série de définitions. Celles-ci ont la particularité commune de distinguer dans la notion de mot deux éléments essentiels, dont l'un, le support phonique, est extérieur, et l'autre, le contenu, intérieur. Quant à la nature de ce dernier, les opinions se partagent en plusieurs sous-groupes. De l'avis de certains linguistes, la partie intérieure est une notion logique dont l'ex-

¹ A. Penttilä : *Einige Bemerkungen über die Unterscheidung von Sprache und Rede*, Actes du IVe Congr. Int. de Ling., Copenhague, 1938. 160.

² A. Noreen — H. W. Pollak : *Einführung in die wissenschaftliche Betrachtung der Sprache*, Halle, 1923, p. 433 ss.

³ *Words, logic and grammar*, Transact. of Phil. Soc. 1876. 4.

pression linguistique est le mot. D'autres, en revanche, considèrent le mot comme l'expression d'une idée psychologique (Vorstellung). En outre, nombreuses sont les définitions parlant simplement de « signification », et c'est parmi ces dernières qu'il faut ranger aussi la définition à laquelle Noreen aboutit à la suite d'un examen critique des opinions antérieures. « Wort (in dem Sinne von Vokabel) — dit-il — ist ein selbstständiges Morphem [= Ausdruck mit einer bestimmten Bedeutung], das mit Rücksicht auf Laut und Bedeutung von unserem Sprachsinne als Einheit aufgefasst wird »⁴.

Parmi les définitions plus récentes, il suffit de rappeler celle de Meillet : « Un mot est défini par l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons susceptibles d'un emploi grammatical donné »⁵. Les tentatives de définition des dernières années se sont ralliées presque sans exception à la formule de Meillet soulignant trois facteurs constitutifs du mot (ensemble de sons + sens + emploi grammatical), et même de nos jours, c'est bien cette définition qui sert de point de départ aux réflexions théoriques sur la nature du mot⁶.

Il n'en est pas moins vrai que chaque élément de la définition de Meillet a été l'objet de critiques très vives. Brøndal, par exemple, s'est demandé comment il faut entendre les constatations relatives aux trois facteurs en question. L'« ensemble de sons donné » signifierait-il que le support phonique du mot devrait être constant ? Aucunement — dit Brøndal — puisque la forme extérieure du mot peut être modifiée par les terminaisons ainsi que par les phénomènes d'« Ablaut » et d'« Umlaut ». La même thèse vaut aussi pour la partie intérieure, puisque le contexte et la situation peuvent renvoyer à des objets très différents. Et comment faut-il entendre l'« emploi grammatical » ? Est-ce un emploi morpho-

⁴ l. c. 446

⁵ *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, 1921. 30.

⁶ Cf. A. Rosetti, *Le mot. Esquisse d'une théorie générale*. Copenhague-București, 1943. 21.

logique ou syntaxique ? Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons saisir par là ce qui est réellement constant dans le mot. Le seul élément constant qu'on puisse y découvrir, c'est l'appartenance du mot à une classe déterminée. Ce fait mérite donc d'entrer dans la définition du mot⁷.

Comme on voit, Brøndal, tout en contestant la clarté de la définition de Meillet, la trouve aussi incomplète. Quant à Bühler, il s'attaque plutôt aux incertitudes de la formule choisie par le linguiste français. Il voudrait en éliminer tout d'abord le terme d'« association » qui, à cause de ses acceptions multiples, serait également à définir. En second lieu, il trouve l'expression « ensemble de sons » peu précise, puisque n'importe quel « ensemble de sons » ne forme pas nécessairement un mot. Des cris inarticulés ou des sons destinés à imiter des phénomènes acoustiques — par exemple, les productions d'un imitateur — ne peuvent guère être qualifiés de « mots ». Pour qu'un ensemble de sons puisse se rattacher à un mot, il faut que cet ensemble présente un caractère phonématique (« phonematische Prägung »), en d'autres termes qu'il soit composé des phénomènes de la langue à laquelle le mot en question appartient.

Quant au terme d'« emploi grammatical », Bühler le trouve également trop vague. A son avis, le mot doit être susceptible non seulement d'entrer en relation avec d'autres mots pour leur emprunter des valeurs qui viennent compléter la sienne — c'est là un processus d'enrichissement dû au « champ » composé de signes linguistiques (Zeichenfeld) — mais encore de porter aussi les valeurs qui lui sont imposées par une situation donnée (Zeigfeld). Cela veut dire que le mot doit être « feldfähig » en deux sens : d'une part, par rapport au contexte formé par un ensemble de signes linguistiques, d'autre part, par rapport aux situations où il peut se trouver.

Le caractère phonématique et la faculté de fonctionner dans ces deux espèces de « champs » forment, de l'avis de

⁷ « Il semble que ce soit un élément nécessaire dans la définition du mot qu'il appartienne à une classe déterminée » : *Ordklasserne*. Kjøbenhavn, 1928. 237.

Bühler, la différence spécifique du mot. En même temps, il ressortit au « *genus proximum* » *signe* : l'ensemble de sons d'empreinte phonématique est toujours un signe, et comme tel, il est naturellement le porteur d'une signification.

En considération de ces faits, voici comment Bühler propose de modifier la définition de Meillet : « *Wörter sind die phonematisch geprägten und feldfähigen Lautzeichen einer Sprache* »⁸.

Cette définition appelle également quelques remarques critiques. Le terme de « *phonematisch geprägt* » ne semble pas heureux, puisque le support phonique des mots peut être formé non seulement par des phonèmes, mais encore par d'autres éléments linguistiques comme les éléments emphatiques⁹ et les variantes. Quant à la faculté du mot de fonctionner dans un « *champ* » donné (*Feldfähigkeit*), il faut tenir compte surtout du contexte (*Zeichenfeld*), puisqu'une situation donnée (*Zeigfeld*) peut offrir ses ressources complémentaires aussi à d'autres signes, de caractère non-linguistique. L'attitude positive des mots à l'égard d'une situation ne découle pas de leur caractère spécifique, mais du fait qu'ils sont, eux aussi, des signes.

Il est incontestable que le support phonique et la signification doivent être compris dans la définition du mot. Tous les deux sont des particularités caractéristiques de la notion de mot, ce qui a été expressément reconnu par Meillet, et affirmé, soit expressément, soit implicitement, par Bühler. Même Brøndal n'a réussi à nous inspirer à cet égard aucun doute sérieux ; le support phonique et la signification ne sont pas, certes, constants, mais il n'en reste pas moins que le mot comporte nécessairement un support phonique quelconque et une signification quelconque.

Reste encore à voir comment le trait caractéristique du mot, c'est-à-dire son appartenance à une classe, trait qui

⁸ *Sprachtheorie*, Jena, 1934. 297-8.

⁹ Cf. J. Laziczius : *Zeichenlehre-Elementenlehre*, Ung. Jahrb. XV, p. 193-208 et idem : *A new category in phonology*. Proceedings of the II. Int. Congr. of Phon. Sciences. Cambridge, 1936, p. 57-60.

serait, de l'avis de Brondal, le plus important élément de notre notion, se rapporte à l'« emploi grammatical » de Meillet, d'une part, et à la « *Feldfähigkeit* » de Bühler, d'autre part.

De l'avis de ce dernier, la « *Feldfähigkeit* » implique, à vrai dire, l'appartenance à une classe de mots. Bühler préfère cependant le premier terme, qu'il croit muni d'un sens à la fois plus précis et plus large. Car que signifie, par exemple, le fait que *amat* est un verbe ? Cela veut dire que ce mot nous suggère deux questions ? *quis amat ? quem amat ?* Le champ syntaxique d'*amat* comporte donc deux places vides, susceptibles de ne recevoir que des mots appartenant à des classes appropriées. Les membres des diverses classes se cherchent donc réciproquement : l'adjectif cherche son nom, l'adverbe se met en quête de son verbe. et ces relations, une fois établies, deviendront les plus solides soutiens du « champ » formé par les signes linguistiques.

En fin de compte, étant donné que l'appartenance à une classe de mots déterminée est impliquée par la « *Feldfähigkeit* », on serait amené à admettre la définition de Bühler qui vient de passer par le filtre de nos remarques critiques. Si nous refusons pourtant de l'accepter, c'est que nous ne la croyons pas complète. A notre avis, la définition de Bühler, fondée sur celle de Meillet, ne réunit pas en elle tous les traits essentiels de la notion de mot.

A propos des mots, on ne devrait jamais oublier ce que de Saussure a enseigné sur l'appartenance des faits linguistiques à un système donné. Il n'est guère douteux que les faits linguistiques forment toujours et partout un système, voire un système de valeurs, lié à une collectivité sociale et à un moment donné. Le mot appartient à son tour toujours au réseau des mots coexistants au sein d'une collectivité humaine, et c'est précisément ce réseau qu'on appelle système. En même temps, il est certain que l'appartenance à un système donné détermine tous les mots un à un, les marquant d'une empreinte ineffaçable. Le fait même de cette appartenance est un trait panchronique de chaque mot ; c'est par là que le signe composé d'éléments linguistiques déterminés et susceptible de fonctionner dans un « champ » donné devient mot au vrai sens du terme.

Or, essayant d'englober aussi dans la définition du mot l'idée d'appartenance à un système donné, on est amené à dire que les mots sont, en dernière analyse, des signes linguistiques composés d'éléments phoniques déterminés, signes qui sont susceptibles de fonctionner soit dans un contexte (Zeichenfeld), soit dans une situation (Zeigfeld) et qui, en outre, à un moment donné, au sein d'une société donnée, forment un système.

Jules Lazicius.

Progressive vowel assimilation in finnish

1. Types of assimilation. Frequently, the constellation of consonant phonemes in a given Finnish stem is determined by the consonant phonemes of the suffix that follows. This process, which constitutes one of the major morphophonemic operations in the language, is called regressive consonant assimilation. On the other hand, the constellation of vowel phonemes in a Finnish suffix is, in general, automatically determined by the vowel phonemes of the preceding stem. This process, which constitutes the other major morphophonemic operation in Finnish, is called progressive vowel assimilation, and a description of it follows.

2. Vowel harmony. Both stems and suffixes distinguish between fixed vowels (i and e), and vowels opposed as to position :

	Front	Back
High	y	u
Mid	ö	o
Low	ä	a

The vowel or sequence of vowels in the stem determines which of two vowels is to be used in alternating suffixes.

3. Stems. According to their vowels or sequences of vowels six stem types are set up. Of these, five are determining and one is nondetermining, as follows :

Front stem, with front vowels only : *yö-* « night », *kylä-* « village », *löyly-* « steam », *mäyrä-* « badger », *lämpö-* « heat ».

Back stem, with back vowels only : *puro-* « brook », *muna-* « egg », *toru-* « to scold », *katu-* « street », *talo-* « house ».

Fixed stem, with fixed vowels only : *hissi-* « elevator », *mene-* « to go », *itse-* « self », *veitse-* « knife ».

Front-fixed stem, with both front and fixed vowels : *ydin-* « marrow », *mökki-* « cabin », *päivä-* « day », *tyyne-* « calm », *kömpelö-* « clumsy », *sävel-* « tune ».

Back-fixed stem, with both back and fixed vowels : *ikkuna-* « window », *iso-* « big », *peruna-* « potato », *heikko-* « weak ».

Nondetermining stem, with at least one front and at least one back vowel : *analyysi-* « analysis », *monttööri-* « machinist ». (Subsequently all nondetermining stems — a relatively very small class — were found to be recent borrowings in Finnish).

4. Alternating suffixes. In morpheme lists alternating suffixes appear with the morphophonemes H, M and L : *-mHs*, *-tMn*, *-ssL*. The tongue height is indicated by the morphophonemic symbol : H for high, M for mid, L for low. The phonemic forms of each alternating suffix, i. e., the selection of the front or the back vowel, depends on the stem type. Thus, in *kysymys* « question », the suffix *-mHs* appears after a front stem *kysy-*, resulting in *-mys*; but in *katumus* « repentance », the same suffix appears after a back stem *katu-*, resulting in *-mus*. Again, in *ystävätön* « friendless », the suffix *-tMn* appears after a front stem *ystävä-*, resulting in *-tön*; but in *tajuton* « unconscious », the same suffix appears after a back stem *taju-*, resulting in *-ton*. And again, in *kylässä* « in the village », the suffix *-ssL* appears after a front stem *kylä-*, resulting in *-ssä*; but in *talossa* « in the house », the same suffix appears after a back stem *talo-*, resulting in *-ssa*.

An alternating suffix will appear with front vowel after a front, front-fixed, and fixed stem; and with back vowel after a back, and back-fixed stem.

An alternating suffix, as *-nL*, may appear with front or back vowel, in free interchange, after a nondetermining stem : *monttöörinä* ~ *monttöörina*.

5. Unique sequences. The suprasegmental morphophoneme *B* over the vowel of certain suffixes appearing after certain fixed stems, determines the selection of a back vowel in the given suffix : *kivi-kkMB*, *kivikko* « stony soil », *heini-kkMB*, *heinikko* « grass » (but *lehdi-kkM*, *lehdikkö* « clump of leafy

trees », *metsi-kkM*, *metsikkö* « wood »); *itk-HB*, *itku* « crying », *kett-HB*, *kettu* « fox » (but *lev-H*, *levy* « plate », *vet-H*, *vety* « hydrogen »); *mer-tLB*, *merta* « some sea », *ver-tLB*, *verta* « some blood » (but *vet-tL*, *vettä* « some water »). *B* appears also after the front stem *tä-* in *tä-LBinen*, *tällainen* « such ». It follows that each suffix including the morphophoneme *B* has also a morpheme alternant without the *B* (thus, *-kkM* ~ *kkMB*), and that in a lexicon it will be necessary to list all sequences that include the variant with *B*.

6. Fixed suffixes. Suffixes with fixed vowels only (i or e or both) appear in but one form, not being influenced by stem types which determine the phonetic shape of alternating suffixes. E. g., *-ni*, in *kyläni* « my village », *taloni* « my house »; *-lle*, in *yöllle* « to the night », *ikkunalle* « to the window »; *-minen* in *metsästäminen* « hunting », *katuminen* « repenting ».

7. Assimilation suffix. The suffix *-hVn* appears with *V*, which stands for the last vowel of the immediately preceding syllable: *työ-hVn*, *työhön* « into the work », *töi-hVn*, *töihin* « into the works ».

Thomas A. Sebeok
Indiana University
Bloomington, Indiana, U. S. A.

III. PUBLICATIONS

PRÉSENTÉES EN SÉANCE

Au sujet du compte-rendu paru dans le *Cahier F. de S. 3*, p. 47, M. le prof. Lohmann, à Fribourg en Br., nous prie d'insérer la rectification suivante :

Ich habe mit Interesse Ihre Referate in den Cahiers F. de Saussure fasc. 3, über unsere kleinen Aufsätze in « Sprachkunde » und « Forschungen und Fortschritte » gelesen, in denen wir gewisse Grundzüge unserer Sprachtheorie bekanntgegeben haben und denen Sie dadurch zu einer grösseren Publizität verhelfen. Darf ich Sie nun vielleicht im Interesse der Sache um eine kleine, uns aber sehr wichtige *Richtigstellung* in der nächsten Nummer bitten : Unsere Unterscheidung einer « objektiven » und einer « subjektiven » Intentionalität fällt in die « prima intentio » der Scholastiker hinein und ist also der scholastischen Unterscheidung von « prima intentio » (der « graden », unreflektierten Einstellung) und « secunda intentio » (der « Reflektion », des « ego cogito me cogitare » von Descartes) *untergeordnet*, nicht *gleichgeordnet* (vgl. S. 3, Sp. 1, Z. 15-17 des Aufsatzes).



Charles BALLY, *Manuel d'accentuation grecque*, Berne (Francke) 1945.

Les admirables résultats qu'a obtenus l'étude de l'évolution des langues, en particulier dans le domaine indo-européen et grâce à l'instrument puissant de la méthode comparative, ont pu faire illusion sur le véritable objet de la linguistique. Pourtant, on lit dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure ces affirmations remarquables : « il est évident que l'aspect synchronique prime l'autre, puisque pour la masse parlante, il est la vraie et la seule réalité... (si le linguiste) se place dans la perspective diachronique, ce n'est plus la langue qu'il aperçoit, mais une série d'événements qui la modifient » (p. 128). Or, les traités de grammaire des langues classiques, pour autant que leurs auteurs tiennent compte

des résultats de la science, n'ont guère été renouvelés que par des explications d'ordre historique. Le grand intérêt du livre de M. Bally est qu'il se place résolument — on pouvait l'attendre de l'illustre créateur de la méthode « stylistique » — dans la perspective synchronique, pour traiter un sujet particulièrement difficile et délicat : « il cherche à situer le fonctionnement de l'accent dans le cadre de la langue vivante et à en déterminer le rôle grammatical » (Avant-propos, p. 5). La difficulté est que pour le grec ancien, il nous manque le repère de la langue parlée, le sentiment linguistique des sujets parlants. De plus, il n'y a pas un système grec, mais une série : langue homérique, attique des environs de 400, koinè du Nouveau Testament, etc. Enfin, l'accent est un fait de langue particulièrement fuyant, noté tardivement et de façon sommaire; les témoignages de grammairiens sont insuffisants, parfois obscurs et parfois contradictoires. Dans ces conditions, on ne saurait renoncer aux précisions que peut donner la perspective diachronique; mais tandis que dans le *Traité* de M. Vendryes, par exemple, la genèse et l'histoire de l'accent grec sont essentielles, elles ne sont pour M. Bally qu'auxiliaires, ne servant qu'à éclairer l'état de langue grec, plus particulièrement attique, dont il s'agit d'expliquer le fonctionnement.

En dépit des difficultés, le livre de M. Bally est une brillante réussite. Avec sa pénétration et sa précision coutumières, il a su dégager la nature propre de l'accent grec « essentiellement catégoriel et lexical » (p. 17) : les quelques cas où il caractérise encore des formes flexionnelles sont des survivances en marge de la langue. C'est une vue neuve et profonde que de distinguer les règles relatives aux signifiants (p. 18 ss.) et aux signifiés (p. 29 ss.), les premières mécaniques et sans valeur grammaticale, les secondes caractérisant la catégorie lexicale à laquelle appartient le mot. L'accent frappe en principe une syllabe déterminée du thème, les déplacements amenés par la loi de limitation du « champ intonable » sont purement mécaniques et ne caractérisent pas le mot. Par exemple, les formes *πελειῶν*, *ἡμερῶν*, *κεφαλῶν* ont même accent et pourtant appartiennent à des catégories distinctes. A côté de la terminologie traditionnelle qui ne se rapporte qu'à la forme phonique du signifiant, M. Bally est dès lors amené à créer une terminologie nouvelle : *κεφαλῶν* est périspomène, mais aussi « acrotonique », cf. *κεφαλαί*; *ἡμερῶν* périspomène, mais « mésotonique », cf. *ἡμέραι*; *πελειῶν* périspomène et « anaclitique », cf. *πέλειαι*. Cette distinction jette beaucoup de clarté sur la théorie de l'accent grec.

Sur deux points, toutefois, je ne saurais partager les vues de M. Bally. P. 13, il enseigne que « l'aigu consiste en une élévation uniforme de la voix répartie sur toute la durée de l'élément vocalique, que celui-ci soit une voyelle brève, une voyelle longue ou une diphtongue ». Les faits allégués par M. Vendryes, *Traité*, p. 46 s., rendent fort probable que dans la longue ou la diphtongue aigües, le sommet de hauteur était à la fin, tandis qu'avec le circonflexe, il était au début. Certains faits slaves confirment cette interprétation: une diphtongue ancienne *or̃, intonnée « douce », est représentée par serbe *râ*, russe *oro*, tandis qu'une diphtongue ancienne *ór, intonnée « rude », est représentée par serbe *rầ*, russe *oró*, c'est-à-dire que dans le premier cas, le sommet de hauteur était en slave commun au début, dans le second à la fin de la diphtongue (voir, sur les faits, Meillet-Vaillant, *Le slave commun*, 2e éd. p. 158 ss.).

P. 12, M. Bally écrit: « A vrai dire, il n'y a jamais d'accent purement musical, ou purement dynamique, mais la prédominance de la hauteur ou de l'intensité suffit pour marquer le caractère fondamental de l'accent ». Cette idée est très répandue, elle n'en est, je crois, pas plus juste pour cela. Dans une phrase comme « deux pigeons s'aimaient d'amour tendre », chacune des syllabes frappées d'un accent intensif est prononcée sur une note différente, la dernière l'est sur la note la plus basse de toute la phrase. La syllabe intense de « vous viendrez » a un accent de hauteur s'il s'agit d'une question, elle n'en a pas s'il s'agit d'un ordre. On pourrait multiplier les exemples de ce genre qui montrent qu'entre intensité et hauteur il n'existe aucun lien nécessaire.

(Neuchâtel)

André Burger.

*

Charles BALLY, *El Lenguaje y la Vida*. — Traducción por Amado Alonso. — Colección Filosofía y Teoría del Lenguaje, Editorial Losada S. A., Buenos Aires, 1941. — 1 vol. in-8°, 247 págs.

Le Langage et la Vie a trouvé en M. Amado Alonso un traducteur sensible et attentif qui a su donner au texte espagnol toute la clarté et la saveur de l'original. En publiant cet ouvrage, M. Alonso, qui enseigne la bonne doctrine à l'Université de Buenos-Ayres, sert la linguistique saussurienne en même temps que le public cultivé de langue espagnole, à qui il permet ainsi de prendre plus directement contact avec la pensée du maître genevois.

E. Sollberger.

Robert GODEL, *Grammaire turque*. — Publications de l'École d'Interprètes de l'Université de Genève, Genève 1945. — 1 vol. in-8°, 228 pp.

La langue turque, très « facile » au premier abord, risque souvent de décourager l'Européen par l'originalité de sa structure et la réelle complexité de son fonctionnement, difficultés auxquelles vient s'ajouter depuis quelques années une évolution artificielle (épuration du vocabulaire des termes arabes et persans, réintroduction de mots dialectaux, oubliés ou reconstitués, naturalisation de mots étrangers, etc.). M. Robert Godel a réussi le tour de force de nous en donner une vue complète, parfaitement claire et systématique. L'auteur, qui a du turc une connaissance approfondie et en a pénétré toutes les finesses, est fort heureusement exempt de la fureur maniaque qui pousse trop de linguistes à vouloir absolument emprisonner les langues qu'ils décrivent dans les moules brevetés de la grammaire classique. M. Godel n'a pas craint de bousculer un peu les vieux principes scolaires. Il nous donne ainsi un ouvrage original et vivant, qui est non seulement une « grammaire du turc », mais encore — ce qui est mieux — une « grammaire turque » au sens le plus plein du terme.

Cet ouvrage a été écrit « en vue d'un enseignement à l'École d'Interprètes de l'Université de Genève », nous dit l'auteur dans sa préface. Nul doute qu'il ne rende de grands services aux étudiants. Mais, telle qu'elle a été conçue et rédigée, la *Grammaire turque* va beaucoup plus loin qu'un simple manuel. Les linguistes y trouveront ample matière à réflexion, et sa lecture ne pourra que les encourager à s'évader un peu de l'étroit domaine indo-européen.

E. Sollberger.

*

Siegfried HEINIMANN, *Wort- und Bedeutungsentlehnung durch die italienische Tagespresse im ersten Weltkrieg (1914-1919)*. Vol. 25 des *Romanica Helvetica*, 1946.

Cet ouvrage, présenté en 1944 comme thèse de doctorat à l'Université de Berne, comprend deux parties. Dans la première, l'auteur suit pas à pas, depuis leur première apparition dans quelque journal italien jusqu'au moment où ils se trouvent fixés dans la langue, quelquefois aussi jusqu'au moment où ils disparaissent comme de fugitifs météores, tous les termes empruntés ou calqués qui résument les événements de 1914-1919, cette première chute

de notre civilisation; termes militaires : *autocannone, fuoco tambureggiante, lanciabombe, maschera antigas, raffica di fuoco, tank, truppa d'assalto*, etc; ou simplement techniques : *atterrare, ammarare, decollare, trattore*, etc; ou politiques : *bolscevico, frontista, laborista, spartachista, Soviet, Società delle Nazioni, wilsonismo*, etc.; ou encore affectifs : *boche, poilu, imboscato*, etc.

Dans une seconde partie, l'auteur, recherchant les raisons qui ont provoqué ces emprunts ou favorisé leur adoption par la langue italienne, en vient à établir une classification des emprunts différente de celle de Tappolet. Tandis que celui-ci ne distinguait qu'entre *emprunts de luxe* et *de nécessité*, M. Heinimann parle d'emprunts *intellectuels, affectifs* ou *de paresse*, division qui nous paraît à la fois plus exacte et plus compréhensive. Cette étude, intéressante par elle-même, se révèle ainsi d'une portée plus générale que le titre ne le faisait attendre.

A. J. ¹

*

A. MALBLANC, *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*. Etudes d'aujourd'hui. Henri Didier, Paris.

Ouvrage hybride, né d'une collection de gallicismes et de germanismes mis en parallèle et destiné à faciliter la traduction d'une langue dans l'autre, mais dont l'auteur ne s'est pas laissé absorber par ces tâches pratiques. Préoccupé de découvrir les raisons profondes des différences qu'il constatait entre les deux séries, il s'est livré à de pénétrantes analyses du rôle divergent des verbes, des substantifs et des autres catégories grammaticales dans les deux idiomes. Il aboutit chaque fois à cette conclusion que l'allemand reste attaché au plan du réel, tandis que le français va d'emblée au plan de l'entendement. Ces vues théoriques ne sont pas une nouveauté pour les lecteurs de *Linguistique générale et linguistique française* de Ch. Bally, ouvrage auquel M. Malblanc se réfère d'ailleurs à plus d'une reprise; ce qui est neuf, c'est l'essai d'utiliser pour la pratique les données d'une jeune science, sous une forme accessible à tous et d'une agréable lecture.

A. J.

*

¹ Les comptes-rendus signés A. J. ont été rédigés par M. Alfred Juvet, après discussion avec M. Charles Bally.

Bertil MALMBERG, *Système et méthode*. Tirage à part de Årsbok 1945. Vetenskaps societeten i Lund. Lund, C. W. K. Gleerup.

L'auteur a réuni sous ce titre trois études d'un grand intérêt pour la linguistique. La première traite de la distinction saussurienne entre langue et parole, que M. Malmberg voudrait voir précisée et modifiée. Il critique à ce propos la définition du terme « fonctionnel » qu'a donnée Troubetzkoy, définition trop étroite à son gré, parce qu'elle n'admet que des valeurs intellectuelles. S'appuyant sur des exemples tirés de la phonologie du français d'une part, d'autre part sur la distinction établie par Bühler dans son « Organonmodell » entre les trois fonctions de la langue comme symbole, signal et symptôme, il demande l'inclusion dans la langue, non dans la parole, des faits d'intonation qui répondent à ces deux derniers aspects (signal et symptôme). Il rejoint ainsi les conclusions auxquelles était arrivé, par d'autres voies, M. Bally dans son article *Intonation et syntaxe* (Cahier F. de S. 1, p. 34-42).

Le second article est intitulé « Diachronie et synchronie ». M. Malmberg est un partisan décidé de la méthode synchronique : tout état de langue constituant un système de signes, de valeurs, est par définition synchronique ; la méthode employée pour l'étudier doit l'être aussi. Même une étude diachronique de faits linguistiques doit commencer par établir les relations qui unissent entre eux ces faits à chaque époque avant de comparer ces états successifs.

Dans le troisième article, M. Malmberg critique les théories de M. Leander sur les « Conventions linguistiques ». Ce dernier auteur, qui considère les relations de voisinage et l'influence de langues non-apparentées comme aussi importantes pour une langue donnée que ses attaches généalogiques, déclare toutes les langues plus ou moins mélangées. M. Malmberg soutient au contraire le point de vue de Tesnière et en dernière analyse de Meillet sur l'impénétrabilité des systèmes linguistiques. On ne peut parler de langue mélangée que s'il s'agit de l'existence, dans une langue donnée, de vestiges de systèmes anciens et de germes d'un système futur à côté du système régnant.

Écrites dans un français en général remarquablement ferme et correct, ces études représentent une contribution importante à la délimitation de la linguistique structurale.

A. J.

André MARTINET, *La prononciation du français contemporain*
Paris, Librairie E. Droz, 1945.

Le sous-titre *Témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers* indique déjà dans quelles circonstances particulières, et ici spécialement favorables, cette enquête a été menée. Il s'agissait en effet d'un groupement assez vaste, socialement à peu près homogène et rassemblant cependant des représentants de presque toutes les régions de France. Avec d'infinies précautions, pour ne point effaroucher ses clients en leur attribuant une prononciation « incorrecte », d'autre part pour assurer les renseignements nécessaires et les regroupements utiles, l'auteur a dressé un questionnaire en 45 points, la plupart subdivisés en 2, 3, 4 ou plus encore de sous-questions, qui porte sur les particularités les plus délicates et les plus contestées de la prononciation française : maintien ou suppression de l'e caduc, distinction entre les divers *a*, *o*, *ou*, *u*, *é*, à la finale, en syllabe fermée intense ou non intense, confusion de *un* et *in*, gémination des consonnes, etc.

Les résultats sont consignés dans près de 120 petites cartes de France où, à un Midi considéré comme un bloc, s'oppose une France non méridionale (Fnm sur les cartes) divisée en 10 régions plus ou moins homogènes au point de vue de la prononciation. Les pourcentages obtenus pour chacune d'elles sont l'objet chaque fois d'un commentaire minutieux où l'auteur cherche à déceler et à corriger les erreurs possibles, avant d'établir les tendances générales. Lorsque le nombre des témoignages le permet, c'est-à-dire essentiellement pour la région parisienne, ils sont encore répartis en 3 classes d'âge dont le comportement est parfois divergent.

Dans une dernière partie, M. Martinet s'essaie à dresser, sur les bases un peu étroites que constituent ces 400 témoignages, le système phonologique des diverses régions envisagées et même celui d'une classe sociale déterminée, celle des instituteurs. L'impression la plus nette qui se dégage de ces multiples statistiques, et que souligne d'ailleurs M. Martinet, c'est la grande variété des prononciations considérées comme correctes dans l'ensemble de la France bourgeoise.

On ne peut qu'admirer l'ampleur de l'enquête entreprise, le soin mis à en dépouiller les résultats, l'ingéniosité déployée pour en fixer le sens et la valeur. Le labeur considérable que représente cette étude de 250 pages, s'il ne peut prétendre, dans les conditions données, à fixer définitivement les traits de la phonologie française, même de la classe moyenne, aura fourni un premier exemple et un modèle excellent pour les recherches à entreprendre

F. DE SAUSSURE, *Curso de lingüística general*. Traduction et commentaire du professeur Amado Alonso; édition Losada (1945), Buenos Aires, 378 pages, in-8°, 10 pesos.

Cet ouvrage est la version espagnole de la 3^{me} édition du « Cours de linguistique générale » du maître genevois, tel qu'il fut rédigé par MM. Bally et Sechehaye, en 1916 déjà. Mais le traducteur n'en est pas à son coup d'essai. Dans la collection « Filosofía y teoría del lenguaje » qu'il dirige, figurent entre autres « El lenguaje y la vida » de Charles Bally et « Filosofía del lenguaje » de Karl Vossler; des ouvrages comme « Filosofía de la gramática » d'Otto Jespersen et « Lingüística antigua y lingüística general » d'Antoine Meillet, se trouvent aussi en préparation. C'est dire que l'éminent professeur argentin se propose de traduire des œuvres d'une incontestable valeur.

Dans un « prologue », qui ne constitue pas un hors-d'œuvre, Amado Alonso insiste sur le rôle joué par un savant comme de Saussure, aussi grand par les problèmes résolus que par ceux qu'il souleva et dont il légua l'étude à ses successeurs. Bien entendu (pouvait-il en être autrement ?), il nous parle de « langue » et de « parole », de « linguistique synchronique » et de « linguistique diachronique »... « Oui, dit-il, dans l'étude de la science du langage, ce livre demeurera classique par le pouvoir pédagogique de l'exposition » (p. 10).

Chemin faisant, cependant, le traducteur discute quelques critiques : et, d'abord, le fait que la doctrine saussurienne, trop positiviste, n'aurait pas de base philosophique !... (cf. chap. III de l'*Introduction*). La dualité *langue/parole* constituerait même une complication inutile... Mais Vossler a vu également une telle dualité dans le langage, et pour lui, le but de la linguistique est précisément l'étude de ce double courant : puisque le langage est complexe, son étude aura pour but cette complexité même. « Oui, reprend Amado Alonso, la linguistique saussurienne doit son indiscutable clarté à certaines éliminations : elle laisse de côté la source même du langage, l'esprit, parce que phénomène trop spécifiquement humain... (p. 12). Pour de Saussure, les dualités mentionnées constituent des antinomies irréductibles; mais, poursuit le traducteur, le sont-elles réellement ? Doit-on séparer *la langue et la parole, la diachronie et la synchronie* ? C'est cette conception des relations qui déchaîna l'opposition la plus vive et la plus générale... Qu'on songe au premier Congrès international de linguistique à La Haye, en 1928 ! Sans doute, des phonologues tels que Jakobson, Karcevsky et Trubetzky

ont montré que les sons d'un idiome forment un système dans le même sens que les formes grammaticales ou les mots; mais, d'autre part, des linguistes tels que Terracini, Wartburg, Gilliéron... ont prouvé que, contrairement au principe saussurien, la diachronie prend naissance dans la synchronie (p. 18). »

« Devant de telles attaques, que firent les défenseurs de l'orthodoxie saussurienne ? Albert Sechehaye, en fidèle disciple, admet les « changements organiques » à côté des « changements fortuits », et il en déduit que les deux thèses ne s'excluent pas. Charles Bally, lui, affirme que toutes ces critiques (et c'est l'opinion du traducteur) n'entament en rien la dualité saussurienne : *diachronie/synchronie*. Celle-ci restera l'apanage du sujet parlant, qui vit le fonctionnement *interne* de sa langue, celle-là sera réservée à l'historien, qui s'intéresse au fonctionnement *externe* et aux transformations successives. En tout état de cause, la séparation des deux méthodes offre une « utilité » didactique de premier ordre. »

« Le „Cours”, explique encore le traducteur, sacrifie, et ce pour des raisons de méthode positive, le vrai rôle que la *langue* et la *parole* jouent dans le phénomène humain du langage. Il comporte deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la *langue*; l'autre, secondaire, la partie individuelle du langage, c.-à-d. la *parole* avec la phonation. Or, il en résulte que l'étude synchronique du système a la primauté; il y a plus, c'est la seule étude strictement linguistique: a) parce que la parole, d'essence individuelle, est rebelle à tout système; b) parce que même la linguistique diachronique n'est linguistique qu'à moitié, attendu que son but légitime reste la langue en tant que système, et que les changements ne se produisent que dans des éléments isolés, lesquels, par ricochet, n'ont pour le système que des conséquences fortuites. »

S'appuyant ensuite sur les « trois linguistiques saussuriennes » telles qu'elles ont été exposées par Albert Sechehaye dans la *Vox Romanica*, (vol. V, p. 1 et sqq), Amado Alonso rappelle comment la *parole* résout l'antinomie *diachronie/synchronie*, du fait qu'elle participe des deux et contient en germe toutes les transformations futures... « *Au commencement était la parole...* » (Albert Sechehaye *scripsit*)... Finalement, l'objet de l'étude linguistique retrouve sa complexité concrète. Les antinomies : *synchronie/diachronie*, *langue/parole*, *changement phonétique/changement analogique* sont ramenées à leur rôle de dualités fonctionnelles et l'action de l'esprit préside à tout le fonctionnement et à toute l'histoire de la langue. Au reste, si la langue est un système, n'est-ce pas l'esprit des sujets parlants qui l'a rendue systématique et la maintient comme telle ?

Après quoi, et comme pour s'excuser, Amado Alonso ajoute :
 ...qu'on ne croie pas que nous voulions minimiser la linguistique saussurienne en montrant les critiques qu'elle a soulevées. Au contraire, nous nous efforçons de présenter la doctrine même du « Cours » et d'en esquisser toutes les conséquences. Qui sait jusqu'où serait allé le même de Saussure si la mort n'avait pas interrompu sa carrière ? En effet, nous pouvons presque lui attribuer les conséquences de ses propres théories ci-dessus mentionnées : la nouvelle « phonologie » y étant implicitement postulée et ses trois disciples les plus dévoués ayant patronné les autres rectifications : *Meillet*, en unissant l'histoire linguistique à l'histoire de la civilisation ; *Bally*, en introduisant la vie individuelle et sociale dans le fonctionnement du système saussurien ; *Sechehaye*, en reconnaissant que l'irréductibilité des antinomies est supprimée si l'on concentre la linguistique sur l'omniprésente parole et non sur la langue. »

Un mot encore : Amado Alonso a eu la sagesse d'indiquer, dans toute une série de notes au bas des pages, l'équivalent espagnol d'un certain nombre d'exemples saussuriens. Son travail, fait avec une conscience remarquable, ne mérite que des compliments.

J. M. Arago.

*

M. RODRIGUES LAPA, *Estilística da lingua portuguesa*. 302 pages, in-8°, édition « Seara Nova » (1945), Lisbonne.

Dans sa « préface », l'auteur nous explique comment, désirant « *ser útil aos seus compatriotas, fornecendo-lhes uma serie de lições sobre o arte da redacção e do estilo* » [rendre service à ses compatriotes en leur fournissant une série de leçons sur l'art de la rédaction et du style], il commença jadis un cours par correspondance, cours qui dura bien quelques années, mais qu'il se vit obligé d'interrompre : ce sont ces notes reprises, complétées et refondues, qui ont été publiées sous le titre mentionné.

Du propre aveu de l'auteur, son livre offre un caractère « *polemístico e até revolucionario* » [de polémique et même révolutionnaire] ; il tend à combattre un certain grammaticalisme pédant, par trop despotique, qui règne au Portugal et au Brésil, et qui donne de fausses notions sur la langue écrite. Sa *stylistique* enfin constitue une longue diatribe contre la grammaire et les grammairiens (*sic*).

Mais, nous dit-il, une diatribe à base scientifique et qui tient compte des travaux de Bréal, Darmesteter, Ginneken, Brunot, Vossler, Amado Alonso, Said Ali et autres linguistes. Elle doit davantage

encore (auctor scripsit) à Charles Bally « *o sabio estilólogo suíço, que ergueu um monumento à nova ciência com o Tratado de Estilística Francesa* » [le savant stylogogue suisse qui a élevé un monument à cette science nouvelle avec son « Traité de stylistique française »]. Cette *estilística*, cependant, n'adopte pas la séparation trop rigide que Bally a faite entre le langage courant et la langue littéraire (c'est entre autres ce que nous lui reprocherons); elle en garde toutefois la terminologie et prétend être une adaptation de l'ouvrage du maître genevois.

Une adaptation incomplète, hélas !... En effet, Rodrigues Lapa semble s'être mépris sur le sens du mot « stylistique » (d'autres, avant lui, s'y sont trompés). En étudiant le vocabulaire portugais, la phraséologie, la formation des mots, l'article et les noms, les pronoms, le verbe, la concordance, les mots invariables... l'auteur fait, « *volens nolens* », œuvre de grammairien beaucoup plus que de styliste tel que l'entend notre maître Bally. Certes, quantité de remarques nous ont paru judicieuses et sont peut-être neuves pour un lecteur portugais, par ex. : les paragraphes consacrés à *l'instinct étymologique*, p. 17; au *terme identificateur*, p. 31; à *la langue parlée*, p. 66; aux *diminutifs*, p. 113; à *la ponctuation affective*, p. 121, etc.; mais les éléments affectifs du langage, et cela malgré quelques heureux chapitres, par ex. : *l'expressivité*, p. 34; *les réalités*, p. 98, etc., ne sont pas étudiés avec la méthode et la rigueur voulues.

Et puis, oserons-nous préciser quelques reproches ? Des paragraphes comme celui de la *parafantasia*, p. 9-10 [= expériences faites sur les images visuelles, auditives, gustatives, motrices qu'éveillent en nous certains mots], ou encore celui dans lequel l'auteur rapporte l'opinion de Valéry Larbaud sur la douceur et l'expressivité de quelques mots portugais, tels que *só* [seul, seule], *rapariga* [jeune fille], *garóta* [jeune fille du peuple], *medonho* [horrible, épouvantable], *saúdade* [regret, souvenir triste] (p. 11-14), m'ont paru très discutables. Un collègue genevois ne nous déclarerait-il pas, voici bien des années, qu'il n'apprendrait jamais le portugais parce que le mot *coração* [cœur] lui déplaisait ?...

Mais c'est dans le chapitre « *Os erros de concordância* » [erreurs ou fautes d'accord] (p. 223 et sqq.) que nous relèverions le plus de points... blâmables. Nous avons eu l'impression que M. Lapa veut donner raison, à tout prix, aux classiques portugais qui *ont osé* (!?) des accords extraordinaires : la syllepse (qui est une faute, ne l'oublions point !) n'explique pas tout; et, lorsque tel ou tel accord n'est pas « *uma chapa latina* » [un calque latin], les expli-

cations fournies nous ont laissé peu satisfait. Pour nous, avouons-le humblement, des phrases comme

A formosura de Páris e Helena foram causa da destruição de Tróia [la beauté de Páris et d'Hélène furent (au lieu de fut) cause de la destruction de Troie]

Os povos destas ilhas é de côr baça e cabelo corredio [les populations de ces îles est (au lieu de sont) de couleur...]

Pouco importa que tenha a casa cheia de pérolas e diamantes se se não aproveita delas [peu importe qu'il ait la maison pleine de perles et de diamants s'il n'en profite pas; en portugais : s'il ne profite pas d'elles... perles]

contiennent des négligences qu'on eût pu très facilement éviter. Nous ne sommes pas adversaire d'un certain *sincretismo*, quand il s'avère expressif, mais nous ne voulons pas crier toujours, avec « *o revolucionario* » M. Lapa : « ... *que morra antes a Gramática!* » [plutôt la mort que la grammaire !] (p. 227).

Au reste, et ici nous sommes d'accord avec l'auteur (voir sa « préface »), nous croyons que « *o seu título é ambicioso de mais* » [est vraiment trop ambitieux] : *Estética da Língua portuguesa* eût été mieux approprié.

Tel qu'il est, cependant, le livre de Rodrigues Lapa, s'il déçoit souvent le disciple de Bally que nous sommes, n'en paraît pas moins d'une utilité indéniable pour l'étudiant portugais ou étranger qui désire avoir des notions pratiques sur l'esthétique d'une des plus intéressantes langues romanes.

J. M. Arago.

*

Charles BALLY, *Linguistique générale et linguistique française*.
Seconde édition entièrement refondue. Ed. A. Francke,
Berne 1944.

Ce maître ouvrage de notre président d'honneur fera l'objet d'un compte-rendu qui paraîtra dans le prochain *Cahier*.

IV. NECROLOGIE

Albert Sechehaye

La Société genevoise de Linguistique est en deuil. Le 2 juillet 1946 notre vénéré président succombait à la maladie. Le 13 juillet, à la 38^e séance de la société, notre vice-président M. Serge Karcevski, et notre président d'honneur M. Charles Bally ont rappelé ce que fut la carrière de Sechehaye, et ont rendu hommage au savant et à l'ami.

Un article lui sera consacré dans le prochain *Cahier*; ici, au moment de mettre sous presse le présent fascicule, nous nous bornons à rappeler les principales étapes de sa carrière; la liste de ses ouvrages et de ses articles scientifiques figure à la page 3 du *Cahier F. de Saussure* (Numéro Albert Sechehaye) paru l'an dernier.

Albert Sechehaye, né à Genève en 1870, étudia à l'université de Genève, puis à celle de Göttingue, où il a obtenu le doctorat en philosophie et publié une thèse sur une question de grammaire française. Dès 1902 il a enseigné à l'université de sa ville natale, comme privat-docent et professeur aux cours de vacances; dès 1929, comme professeur extraordinaire de stylistique; enfin, dès 1938, comme professeur ordinaire de linguistique générale.

Disciple de Ferdinand de Saussure sans avoir été son élève, il a publié en 1916, en collaboration avec Charles Bally et Albert Riedlinger, le *Cours de Linguistique générale* de son maître. Toutes ses publications, avant et après cette date, sont des œuvres marquées par la pensée saussurienne, laquelle il n'a cessé d'illustrer et de développer par des contributions originales et fécondes.

TABLE DES MATIÈRES

I. Société genevoise de linguistique:

Séances	3
Comité - Nouveaux membres	4

II. Articles:

Robert Godel (Genève), <i>Formes et emplois du redoublement en turc et en arménien moderne</i>	5
--	---

A. W. de Groot (Amsterdam), <i>L'intonation de la phrase néerlandaise et allemande considérée du point de vue de la linguistique structurale</i>	17
--	----

Jules Laziczius (Budapest), <i>La définition du mot</i>	32
---	----

Thomas A. Sebeok (Bloomington, U. S. A.) <i>Progressive vowel assimilation in finnish</i>	38
--	----

III. Publications présentées en séance . . .	41
--	----

IV. Nécrologie: Albert Sechehaye	53
--	----
